

NOVACYT

Société anonyme

13 Avenue Morane Saulnier

78140 Velizy Villacoublay

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Alberis Audit
27, avenue des Essarts
95800 Cergy
S.A.S. au capital de 1 000 €
888 427 424 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

NOVACYT

Société anonyme

13 Avenue Morane Saulnier

78140 Velizy Villacoublay

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société NOVACYT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NOVACYT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : les notes 44 « Passifs éventuels » et 45 « Evénements postérieurs à la date du bilan », qui font état de l'existence d'un litige commercial en cours, présentent les hypothèses retenues et les impacts potentiels pouvant en résulter sur les états financiers consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Goodwill

Les goodwill ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « Tests de dépréciation » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues à cette fin, et nous avons vérifié que les notes « Test de dépréciation » et « Goodwill » de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit

face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Cergy et Paris-La Défense, le 26 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

Alberis Audit

Deloitte & Associés

 *Guillaume TURCHI Benoit Pimont*

Guillaume TURCHI

Benoit PIMONT

Compte de résultat consolidé pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021

Montants en k£	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021 (*)
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	5	21 040	92 603
Coût des ventes	7	-15 294	-28 607
Coût des ventes - exceptionnel	8	-	-35 770
Total coût des ventes		-15 294	-64 377
Marge brute		5 746	28 226
Frais de commercialisation, de marketing et de distribution	9	-4 826	-6 225
Frais de recherche et de développement	10	-5 047	-4 645
Frais généraux et administratifs	11	-12 090	-16 359
Subventions gouvernementales		562	308
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels		-15 655	1 305
Autres produits d'exploitation	12	-	65
Autres charges d'exploitation	12	-7 738	-5 286
Perte d'exploitation après éléments exceptionnels		-23 393	-3 916
Produits financiers	13	3 969	787
Charges financières	13	-629	-2 531
Résultat avant impôt		-20 053	-5 660
Charge d'impôt	14	-2 148	-349
Résultat après impôt des activités poursuivies		-22 201	-6 009
Résultat des activités abandonnées	38	-3 529	-3 719
Résultat après impôt attribuable aux actionnaires de la société consolidante (**)		-25 730	-9 728
Perte par action (£)	15	-0,36	-0,14
Perte diluée par action (£)	15	-0,36	-0,14
Perte par action des activités poursuivies (£)	15	-0,31	-0,09
Perte diluée par action des activités poursuivies (£)	15	-0,31	-0,09
Perte par action des activités abandonnées (£)	15	-0,05	-0,05
Perte diluée par action des activités abandonnées (£)	15	-0,05	-0,05

* Le compte de résultat consolidé 2021 est présenté de manière à refléter l'impact de l'application de la norme IFRS 5 relative aux activités abandonnées, en indiquant le résultat de l'activité Produits Lab21 sur une seule ligne « Résultat des activités abandonnées ».

** Il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

État consolidé du résultat global pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021 (*)
Résultat de la période comptabilisée dans le compte de résultat	-25 730	-9 728
Éléments recyclables en résultat :		
Réserves de conversion	-843	862
Résultat global consolidé de l'exercice	-26 573	-8 866
Résultat global attribuable à :		
Aux actionnaires de la société consolidante (**)	-26 573	-8 866

* Le compte de résultat consolidé 2021 est présenté de manière à refléter l'impact de l'application de la norme IFRS 5 relative aux activités abandonnées, en indiquant le résultat de l'activité Produits Lab21 sur une seule ligne " Résultat provenant des activités abandonnées".

** Il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

État de la situation financière pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Goodwill	16	6 646	11 471
Autres immobilisations incorporelles	17	3 121	3 710
Immobilisations corporelles	18	2 751	4 594
Droits d'utilisation	19	521	1 788
Actifs financiers non courants		-	144
Actifs d'impôts différés	20	624	3 143
Autres actifs à long terme		-	64
Total actifs non courants		13 663	24 914
Stocks et encours	21	3 027	11 461
Clients et autres débiteurs	22	33 662	38 499
Créances fiscales	28	1 149	5 034
Charges constatées d'avance et dépôts de garanties à court terme	23	2 418	2 034
Placements financiers à court terme		9	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	86 973	101 746
Total actifs courants		127 238	158 783
Total actifs		140 901	183 697
Dettes de location – part à court terme	25	609	424
Compléments de prix éventuels – part à court terme	27	-	836
Provisions à court terme	29	20 300	19 956
Fournisseurs et autres créditeurs	30	2 787	17 190
Autres passifs courants	31	540	498
Total passifs courants		24 236	38 904
Actif net courants		103 002	119 879
Dettes de location – part à long terme	25	263	1 446
Provisions à long terme	29	95	308
Passifs d'impôts différés	20	1 041	1 224
Autres dettes à long terme	32	50	-
Total des passifs non courants		1 449	2 978
Total passif		25 685	41 882
Actif net		115 216	141 815

État de la situation financière pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 (suite)

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Capital social	33	4 053	4 053
Primes liées au capital	34	50 671	50 671
Actions propres		-91	-78
Autres réserves	35	-2 017	-1 174
Réserve "equity"	36	1 155	1 155
Résultats accumulés	37	61 445	87 188
Total des capitaux propres – part du groupe		115 216	141 815
Total des capitaux propres		115 216	141 815

État des variations des capitaux propres pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021

Montants en k€	Autres réserves du groupe							Total	Résultats accum.	Total des capitaux propres
	Capital social	Primes liées au capital	Actions propres	Réserve "equity"	Acquisition des actions de Primer Design	Réserve de conversion	OCI sur PIDR			
Situation au 1er janvier 2021	4 053	50 671	-49	1 155	-2 407	379	-8	-2 036	96 916	150 710
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	862	-	862	-	862
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-9 728	-9 728
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	862	-	862	-9 728	-8 866
Mouvements sur actions propres	-	-	-29	-	-	-	-	-	-	-29
Situation au 31 décembre 2021	4 053	50 671	-78	1 155	-2 407	1 241	-8	-1 174	87 188	141 815
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	-843	-	-843	-	-843
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-25 730	-25 730
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	-843	-	-843	-25 730	-26 573
Mouvements sur actions propres	-	-	-13	-	-	-	-	-	-	-13
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-13	-13
Situation au 31 décembre 2022	4 053	50 671	-91	1 155	-2 407	398	-8	-2 017	61 445	115 216

Tableau des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021

Montants en k€	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation	39	-13 729	15 689
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées</i>		-1 955	2 180
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</i>		-11 774	13 509
Activités d'investissement			
Acquisitions de brevets et de marques		-260	-330
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-156	-3 770
Variation des dépôts de garantie		-12	16
Acquisition de filiale, déduction faite de la trésorerie acquise		-787	-943
Produits d'intérêt encaissés		638	40
Trésorerie nette des activités d'investissement		-577	-4 987
<i>Flux de trésorerie d'investissement des activités abandonnées</i>		28	-247
<i>Flux de trésorerie d'investissement des activités poursuivies</i>		-605	-4 740
Activités de financement			
Remboursements des dettes de location		-503	-610
Acquisitions d'actions propres - net		-13	-29
Trésorerie nette des activités de financement		-516	-639
<i>Flux de trésorerie liés au financement des activités abandonnées</i>		-142	-261
<i>Flux de trésorerie liés au financement des activités poursuivies</i>		-374	-378
(Diminution) / augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-14 822	10 063
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		101 746	91 765
Effet des variations des taux de change		49	-82
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		86 973	101 746

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Novacyt est un groupe international actif dans le domaine du diagnostic médical qui propose un large portefeuille de tests in vitro et moléculaire pour un grand nombre de maladies infectieuses. Ils permettent des tests plus rapides, plus précis et plus accessibles et améliorent les résultats des soins de santé. Le groupe propose à ses clients une solution en flux continu de l'échantillon au résultat grâce à ses instruments/solutions intégrés et évolutifs. Le groupe est spécialisé dans la conception, la fabrication et la fourniture de kits PCR en temps réel, de réactifs et d'une gamme complète d'instruments de laboratoire et de qPCR pour la recherche en biologie moléculaire et l'utilisation clinique. Novacyt propose l'une des gammes les plus variées et les plus complètes de tests qPCR au monde, couvrant les tests humains, vétérinaires, de biodéfense, environnementaux, agricoles et alimentaires. Son siège social est situé au 13 Avenue Morane Saulnier, 78140 Vélizy Villacoublay.

Les informations financières contenues dans le présent rapport comprennent les états financiers consolidés de la Société et de ses filiales (ci-après dénommés collectivement le « **Groupe** »). Elles sont préparées et présentées en livres sterling ("GBP"), arrondies au millier le plus proche « k£ »).

Les états financiers consolidés 2022 ont été approuvés par le Conseil d'administration le 26 avril 2023.

2. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES ET MODIFICATIONS DE NORMES EXISTANTES

- Les normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire pour la période commençant le ou après le 1er janvier 2022 n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de Novacyt au 31 décembre 2022. Il s'agit de :
 - Amendement à l'IFRS 4 relative à l'application de l'IFRS 9 « Instruments Financiers » avec IFRS 4 « Contrats d'assurance »
 - Amendement à l'IAS 16 concernant les produits reçus avant l'utilisation prévue d'une immobilisation corporelle ;
 - Amendement à l'IAS 37 concernant les coûts à inclure pour déterminer si un contrat est onéreux.
 - Amendement à l'IFRS 3 concernant les critères auxquels les activités et les actifs doivent répondre pour être considérés comme une entreprise.
 - Amélioration de l'IAS 41 : présentation de la méthode de calcul de la juste valeur des actifs agricoles.
 - Amélioration de l'IFRS 1 : traitement des comptes individuels des filiales adoptant les IFRS pour la première fois.
 - Amélioration de l'IFRS 9 : prise en compte des frais et commissions pour la décomptabilisation d'un passif financier

- Amélioration de la norme IFRS 16 concernant les avantages locatifs.
- Normes ou interprétations qui ne sont pas obligatoirement applicables en 2022 et qui pourraient faire l'objet d'une application anticipée.
 - Amendement à l'IAS 1 : informations à fournir sur les principes et méthodes comptables.
 - Amendement à l'IAS 8 concernant la définition d'une estimation comptable.
 - IFRS 17 - Contrats d'assurance

L'entreprise n'a pas adopté par anticipation les normes et amendements énumérés ci-dessus.

Les textes adoptés par l'Union européenne sont disponibles sur le site de la Commission européenne.

3. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ("IFRS") adoptées par l'Union européenne.

Les informations financières ont été préparées à partir du coût historique, sauf les instruments financiers qui ont été évalués à leur juste valeur. Le coût historique se base généralement sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction organisée entre des acteurs du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Pour estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si les acteurs du marché tiennent compte de ces caractéristiques pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur à des fins d'évaluation et/ou d'information dans l'information financière est déterminée sur cette base, à l'exception des opérations de location qui entrent dans le champ d'application de l'IFRS 16, et des évaluations qui présentent certaines similitudes avec la juste valeur mais n'en sont pas, telles que la valeur nette de réalisation prévue par la norme IAS 2 ou la valeur d'utilité de la norme IAS 36.

Les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives par rapport à l'information financière sont l'évaluation du goodwill (voir note 16), la valeur comptable et la durée de vie utile des autres immobilisations incorporelles (voir note 17), les impôts différés (voir note 20), les créances commerciales (voir note 22) et les provisions pour risques et autres provisions liées aux activités d'exploitation (voir note 29).

Les principes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les informations financières.

Périmètre et méthode de consolidation

Les états financiers comprennent toutes les sociétés sous contrôle exclusif. Le Groupe n'exerce pas de contrôle conjoint ni d'influence notable sur d'autres entreprises. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le Groupe en obtient le contrôle effectif.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de consolidation intégrale avec reconnaissance d'intérêts minoritaires. En vertu de la norme IFRS 10, un investisseur contrôle une entreprise détenue lorsqu'il est exposé, ou a des droits, à des rendements variables du fait de son implication dans l'entreprise détenue et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements grâce au pouvoir qu'il détient sur l'entreprise détenue.

Lorsque le Groupe ne détient pas la majorité des droits de vote d'une entreprise détenue, il considère qu'il a le pouvoir sur cette entreprise lorsque les droits de vote sont suffisants pour lui donner la capacité pratique de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entreprise détenue. Le Groupe prend en considération tous les faits et circonstances pertinents pour évaluer si les droits de vote du Groupe dans une entreprise détenue sont suffisants pour lui conférer un pouvoir, y compris :

- le pourcentage de détention de droits de vote par le Groupe relativement aux pourcentages et à la dispersion des détentions par les autres titulaires de droits de vote ;
- les droits de vote potentiels détenus par le Groupe, d'autres titulaires de droits de vote ou de tiers ;
- les droits découlant d'autres dispositions contractuelles ; et
- les autres faits et circonstances qui indiquent que le Groupe a ou n'a pas la possibilité de diriger les opérations au moment où les décisions doivent être prises, y compris les modalités de vote aux assemblées d'actionnaires précédentes.

La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle de la filiale et cesse lorsque le Groupe en perd le contrôle. Plus précisément, les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé à partir de la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse de contrôler la filiale.

Le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux actionnaires du Groupe et aux intérêts minoritaires. Le résultat global total des filiales est attribué aux actionnaires du Groupe et aux intérêts minoritaires, même si cela entraîne un solde déficitaire des intérêts minoritaires.

Le cas échéant, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin d'aligner les méthodes comptables utilisées sur celles du Groupe.

Tous les actifs et passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie relatifs aux transactions entre les membres du Groupe sont éliminés lors de la consolidation. Le périmètre de consolidation du Groupe comprend les sociétés suivantes, toutes consolidées par intégration globale lors de leur entrée dans le périmètre.

Entreprises	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Biotec Laboratories Ltd	100%	IG	100%	IG
IT-IS International Ltd	100%	IG	100%	IG
Lab21 Healthcare Ltd	100%	AA	100%	AA
Novacyt US Inc	100%	IG	100%	IG
Novacyt Inc	100%	IG	100%	IG
Microgen Bioproducts Ltd	100%	AA	100%	AA
Novacyt SA	100%	IG	100%	IG
Novacyt Asia Ltd	100%	IG	100%	IG
Novacyt China Ltd	100%	IG	100%	IG
Novacyt UK Holdings Ltd	100%	IG	100%	IG
Primer Design Ltd	100%	IG	100%	IG

*Légende: IG : Intégration Globale
AA : Activités Abandonnées*

Méthodes de consolidation

Les informations financières historiques consolidées sont préparées en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et autres événements similaires dans des circonstances similaires.

◦ Élimination des transactions entre sociétés

Les soldes réciproques résultant des transactions entre les entreprises consolidées du Groupe, ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés.

◦ Conversion des comptes libellés en devises étrangères

Les informations financières historiques sont présentées en milliers de livres sterling (k£). Les états financiers des entreprises dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la livre sterling sont convertis en livres sterling comme suit :

- Les éléments de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change de clôture, à l'exception des éléments de capitaux propres, qui sont convertis aux taux historiques ; et
- Les transactions du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont converties au taux de change annuel moyen.

Les écarts de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique "Réserves de conversion" pour la part attribuable au Groupe. Lors de la cession d'une société étrangère, les écarts de conversion y afférents et comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat.

Les différences de change résultant des soldes intragroupes sont comptabilisées en tant que pertes ou gains de change dans le compte de résultat consolidé.

Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Une activité abandonnée est une composante d'activité qui a été soit cédée, soit classée comme détenue en vue de la vente, et

- (a) représente une ligne d'activité ou une zone géographique d'opérations importante et distincte,
- (b) fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une branche d'activité ou d'une zone géographique d'opérations importante et distincte, ou
- (c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Les activités abandonnées sont présentées dans le compte de résultat consolidé comme un montant unique comprenant le total des éléments suivants :

- Le résultat après impôt de l'activité abandonnée,
- Le gain ou la perte après impôt comptabilisé lors de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et
- Le gain ou la perte après impôt comptabilisé sur la cession d'actifs ou du Groupe de cession constituant l'activité abandonnée.

Lorsqu'il est significatif, une analyse du montant unique est présentée dans la note correspondante (voir note 38).

Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées ont été présentés séparément.

Aucun ajustement n'a été effectué dans l'état de la situation financière.

Les données comparatives pour les activités abandonnées sont retraitées.

Continuité d'exploitation

Au moment de l'approbation des états financiers, les administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour poursuivre son activité dans un avenir prévisible. Ils ont donc adopté le principe de la continuité de l'exploitation pour la préparation des états financiers.

Le modèle de continuité d'exploitation couvre la période allant jusqu'à avril 2024 inclus. En procédant à cette évaluation, les administrateurs ont pris en compte les éléments suivants :

- le besoin en fonds de roulement du Groupe ;
- un solde de trésorerie positif au 31 décembre 2022 de 86 973 000 £ ;
- le paiement du plan d'intéressement à long terme ("LTIP") qui a débuté en 2021 et dont les droits seront acquis à la fin de 2023 ; et
- Le procès concernant le litige commercial DHSC qui aura lieu au mois de juin 2024

Les prévisions de trésorerie font apparaître que le Groupe est en mesure de couvrir ses besoins de trésorerie au cours de l'exercice 2023 et jusqu'en avril 2024.

Regroupements d'entreprises et évaluation du goodwill

◦ Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (voir IFRS 3).

A la date de prise de contrôle d'une société ou d'un groupe de sociétés qui représentent une activité, le Groupe identifie et évalue les actifs et passifs acquis, dont la plupart sont évalués à leur juste valeur. L'écart entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de tout intérêt minoritaire dans l'entreprise acquise et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwill.

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe applique les principes suivants :

- Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges d'exploitation lorsqu'ils sont encourus ;
- Tout ajustement du prix d'achat d'un actif ou d'un passif repris est estimé à la juste valeur à la date d'acquisition, et l'évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en diminution du goodwill qu'en cas de nouvelles informations sur des faits et circonstances existant à la date d'acquisition, et si cette évaluation intervient dans la période d'affectation de 12 mois suivant la date d'acquisition. Tout ajustement du passif financier comptabilisé au titre d'un complément de prix postérieur à la période intermédiaire ou ne répondant pas à ces critères est comptabilisé dans le résultat global du Groupe ;
- Tout écart d'acquisition négatif résultant de l'acquisition est immédiatement comptabilisé en produit ; et
- En cas d'acquisitions par étapes, la prise de contrôle entraîne la réévaluation à la juste valeur de l'intérêt précédemment détenu par le Groupe dans le compte de résultat. La perte de contrôle entraîne la réévaluation de l'éventuel intérêt résiduel à la juste valeur de la même manière.

Pour les entreprises acquises en cours d'année, seuls les résultats de la période suivant la date d'acquisition sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

◦ Évaluation du goodwill

Le goodwill est ventilé par unité génératrice de trésorerie ("UGT") ou groupe d'UGT, en fonction du niveau auquel il est suivi à des fins de gestion. Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, aucune des UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe n'a une taille supérieure à celle d'un secteur opérationnel.

◦ **Tests de dépréciation**

Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an à la date de clôture.

Ce test consiste à comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui pourrait être obtenu de la vente d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de la vente. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, celui-ci n'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

Immobilisations incorporelles

- Relations avec les clients

Conformément à la norme IFRS 3, l'acquisition par le Groupe de Primer Design et d'IT-IS International a donné lieu à la comptabilisation de la valeur de la clientèle acquise dans l'état de la situation financière. La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant la marge additionnelle générée par les clients après rémunération des actifs apportés.

Les relations avec les clients sont amorties linéairement sur une période de neuf ans, sauf si elles sont considérées comme dépréciées.

- Marque déposée

Le prix d'acquisition de Primer Design et IT-IS International par le Groupe a conduit à la comptabilisation d'un certain nombre de marques. La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie qui pourraient être générés par l'octroi d'une licence pour la marque, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations disponibles sur des actifs comparables.

Les marques sont amorties linéairement sur neuf ans, sauf si elles sont considérées comme dépréciées.

- Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des licences et des brevets comptabilisés au coût et amortis sur une durée de vie comprise entre 7 et 20 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (correspondant au prix d'achat auxquels s'ajoutent les frais accessoires et frais d'acquisition).

Dépréciation et amortissement

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire, les principaux composants étant identifiés séparément le cas échéant, sur la base des durées d'utilité estimées suivantes :

- | | |
|---|-----------------------|
| - Améliorations locatives : | Linéaire - 2 à 15 ans |
| - Marques déposées : | Linéaire - 9 ans |
| - Relations avec la clientèle : | Linéaire - 9 ans |
| - Installations et machines : | Linéaire - 3 à 6 ans |
| - Aménagements généraux, améliorations: | Linéaire - 3 à 5 ans |
| - Matériel de transport : | Linéaire - 5 ans |
| - Matériel de bureau : | Linéaire - 3 ans |
| - Matériel informatique : | Linéaire - 2 à 3 ans |

Tout bâtiment, équipement ou autre actif loué entrant dans le champ d'application de l'IFRS 16 a été capitalisé en tant que droit d'utilisation et sera amorti de manière linéaire sur la plus courte période entre la durée de vie utile estimée de l'actif ou celle du contrat de location.

L'amortissement des immobilisations corporelles débute lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées et s'arrête lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs détenus en vue de la vente, conformément à la norme IFRS 5.

Compte tenu de la nature de ses immobilisations, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilité sont réexaminées à chaque date de clôture et sont, le cas échéant, révisées de manière prospective.

Dépréciation d'actifs

Les actifs amortissables et non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés. Pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation d'un actif, le Groupe prend en compte les indicateurs externes et internes suivants :

Indicateurs externes :

- diminution de la valeur marchande de l'actif (supérieure à celle qui résulterait uniquement de l'écoulement du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- changements significatifs ayant un effet défavorable sur l'entité, survenus au cours de la période ou attendus dans un avenir proche, dans l'environnement technique, économique ou juridique dans lequel le Groupe opère ou dans lequel l'actif est utilisé ; et
- augmentations des taux d'intérêt du marché ou d'autres taux de rendement du marché au cours de l'année, lorsqu'il est probable que ces augmentations réduiront de manière significative la valeur vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indicateurs internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de détérioration physique d'un actif non prévu dans le plan d'amortissement ;
- changements significatifs dans la façon dont l'actif est utilisé ;
- performance plus faible que prévu de l'actif ; et
- réduction significative du niveau de flux de trésorerie généré par l'actif.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'usage. La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif sur sa durée de vie utile estimée.

La valeur recouvrable des actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants est déterminée par celle de l'UGT à laquelle ils appartiennent ; une UGT étant le plus petit groupe homogène d'actifs identifiables générant des flux de trésorerie largement indépendants d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La valeur comptable d'un actif est sa valeur brute diminuée des amortissements cumulés, pour les immobilisations corporelles amortissables, et des provisions pour perte de valeur.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de changement dans l'estimation de la valeur recouvrable ou si les indices de perte de valeur disparaissent. La dépréciation est comptabilisée sous la rubrique "Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles" du compte de résultat.

Les immobilisations incorporelles non soumises à amortissement font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Contrats de location

Le Groupe évalue si un contrat est ou contient un contrat de location au début du contrat. Le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre de la location au début du contrat de location pour tous les contrats de location dans lesquels il est le preneur, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location d'actifs de faible valeur.

- Le Groupe comptabilise les droits d'utilisation au coût d'entrée à la date de début du contrat de location, qui est la date à laquelle l'actif sous-jacent est prêt à être utilisé, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et après ajustements résultant de la réévaluation ultérieure des passifs de location. Le coût d'entrée comprend le montant des engagements de location comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus et les paiements de loyers effectués à la date de début du contrat ou avant, moins les avantages locatifs reçus. Le Groupe comptabilise l'amortissement au compte de résultat sur une base linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité estimée et la durée du bail.
- La dette de location est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements futurs actualisés en utilisant le taux d'actualisation implicite du contrat de location (ou, si ce taux

ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur). Par la suite, la dette locative est ajustée pour tenir compte notamment des intérêts et des paiements de loyers, ainsi que de l'impact des modifications du contrat de location.

Inventaires

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les matières et fournitures et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre encourus pour les transformer dans leur état actuel. Il est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur recouvrable représente le prix de vente estimé, diminué des frais de marketing, de vente et de distribution.

La valeur brute des biens et fournitures comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation, égale à la différence entre la valeur brute déterminée selon les modalités ci-dessus et le prix de marché actuel ou la valeur de réalisation diminuée des frais proportionnels de vente, est constituée lorsque la valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances clients

Le Groupe a établi une politique de crédit qui prévoit l'examen de la solvabilité de chaque nouveau client avant l'octroi d'un crédit, et prend en compte des évaluations externes lorsque cela est possible. Des limites de crédit sont établies pour tous les clients importants ou présentant un risque élevé. Elles représentent les montants maximums de crédit possibles au-delà desquels une autorisation supplémentaire doit être obtenue de la part du niveau approprié de la direction. Le niveau des créances fait l'objet d'un suivi permanent par chaque division. Les limites de crédit sont revues régulièrement, et au moins une fois par an. Les clients qui ne satisfont pas aux critères de solvabilité du Groupe ne peuvent traiter avec lui que sur la base de paiements d'avance.

Les créances commerciales sont initialement enregistrées à leur juste valeur et ensuite évaluées au coût amorti. Cela se traduit généralement par leur comptabilisation à la valeur nominale moins une provision pour toute créance douteuse. Les créances commerciales libellées en devises étrangères sont comptabilisées dans la devise locale et réévaluées par la suite à la fin de chaque période comptable, les différences de change étant comptabilisées dans le compte de résultat en tant que produit ou charge.

La provision pour créances douteuses est comptabilisée sur la base des pertes attendues par la direction, sans tenir compte de l'existence ou non d'un déclencheur de dépréciation (modèle de "perte de crédit attendue"). Lors de la mise en œuvre de l'IFRS 9, le Groupe a conclu qu'aucun taux de défaut historique réel ne pouvait être déterminé en raison d'un faible niveau de pertes historiques dans l'ensemble de l'entreprise. Le Groupe comptabilise donc une provision pour créances douteuses sur la base de l'ancienneté des factures. Lorsqu'une facture est en retard de plus de 90 jours par rapport à sa date d'échéance, sur la base des conditions de paiement convenues, cette facture est alors plus susceptible de faire l'objet d'un défaut de paiement que les factures qui présentent un retard de règlement inférieur à 90 jours après leur date d'échéance. Ces factures seront donc intégralement provisionnées dans le cadre d'un modèle de perte de crédit attendue, sauf si la direction en a décidé autrement après revue du dossier.

Les créances commerciales sont passées en pertes lorsqu'il n'y a pas de perspective raisonnable de recouvrement. Les indicateurs de l'absence de perspective raisonnable de recouvrement sont notamment l'incapacité du débiteur à s'engager dans un plan de paiement et l'incapacité à effectuer les paiements contractuels dans les 365 jours suivant la date d'échéance initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus pour faire face à des engagements de trésorerie à court terme plutôt qu'à des fins d'investissement ou autres. Pour qu'un investissement soit considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant connu de trésorerie et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les comptes bancaires courants et les titres négociables (OPCVM de trésorerie, titres de créance négociables, etc.) qui peuvent être liquidés ou vendus dans un délai très court (généralement avec des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois) et qui présentent un risque négligeable de changement de valeur. Tous ces éléments sont évalués à leur juste valeur, les ajustements éventuels étant comptabilisés dans le compte de résultat.

Passifs financiers

Le Groupe comptabilise les emprunts bancaires et autres emprunts initialement à leur juste valeur, qui correspond au produit reçu, net des frais d'émission directs, puis au coût amorti. Le Groupe comptabilise les charges financières, y compris les primes à payer lors du règlement ou du remboursement et les frais d'émission directs, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

- Contrepartie conditionnelle pour l'acquisition de IT-IS International Ltd

Le Groupe a négocié avec ses anciens actionnaires une contrepartie conditionnelle pour l'acquisition des titres d'IT-IS International en 2020, sous réserve de la réalisation d'un objectif de volume de production.

Conformément à la norme IFRS 9, le passif financier a été réévalué à sa juste valeur à la date de l'état de la situation financière.

- Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont des obligations de fournir de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe devient partie à une transaction générant des dettes de cette nature. Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées dans l'état de la situation financière à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, sauf si le règlement doit intervenir plus de 12 mois après la comptabilisation. Dans ce cas, elles sont évaluées selon la méthode du coût amorti. L'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif entraîne la comptabilisation d'une charge financière dans le compte de résultat. Les dettes commerciales et autres sont sorties de l'état de la situation financière lorsque l'obligation correspondante est acquittée.

Les dettes commerciales n'ont pas été actualisées, car l'effet d'une telle actualisation serait négligeable.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à la date de clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il y aura une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de la part de ce dernier.

Les provisions pour risques et charges couvrent le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie future de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les provisions concernent la remise en état des locaux loués, les risques liés aux litiges et les garanties sur les produits.

Plan d'incitation à long terme

Novacyt a attribué des actions à certains employés dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme adopté le 1er novembre 2017. Le prix d'exercice a été fixé au prix de l'action à la date d'attribution et les options ont été réglées en numéraire. Les options ont été entièrement acquises au troisième anniversaire de la date d'attribution, soit le 1er novembre 2020. Les charges ont été calculés conformément à la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions". La charge comptable a été répartie sur la période d'acquisition des droits afin de refléter les services reçus et un passif a été comptabilisé dans l'état de la situation financière. Les dernières tranches ont été réglées en 2022 et le plan est désormais entièrement réglé.

En décembre 2021, Novacyt a mis en place un LTIP en numéraire pour les employés éligibles, basé sur la réalisation de certains objectifs annuels d'EBITDA sur une période de qualification de trois ans. Le plan se dénouera au troisième anniversaire de la date d'attribution et sera réglé en numéraire.

En février 2022, un programme d'attribution d'actions de performance pour les cadres supérieurs a été créé dans le cadre du nouveau plan d'intéressement à long terme. Ce dernier a remplacé le précédent programme d'attribution d'actions fictives qui a pris fin en novembre 2020.

Le programme d'attribution d'actions de performance 2022 est structuré sous forme d'options à coût nul, donnant le droit d'acquérir un nombre déterminé d'actions à un prix d'exercice nul par action (c'est-à-dire sans paiement) conformément aux règles régies par les articles L-225-197-1 et suivants du Code de commerce français ("actions gratuites").

Les attributions seront acquises sur une période de performance de trois ans, commençant le 1er janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2024, sous réserve que la société atteigne certaines conditions de croissance du rendement total pour l'actionnaire. La référence pour le rendement total pour les actionnaires est basée sur le prix de clôture moyen des actions de la société en décembre 2021, qui était de 3,54 livres sterling. Ce chiffre sera comparé au chiffre équivalent en décembre 2024.

Chiffre d'affaires consolidé

La norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" pose les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires uniquement lorsque les obligations de performance sont satisfaites et que le contrôle des biens ou services correspondants est transféré. Elle aborde des éléments tels que la nature, le montant, le calendrier et

l'incertitude des produits, ainsi que les flux de trésorerie découlant des contrats avec les clients. La norme IFRS 15 prévoit une approche en cinq étapes du processus de comptabilisation des produits et s'applique à tous les contrats avec les clients, à l'exception de ceux qui entrent dans le champ d'application d'autres normes :

- Étape 1 - Identifier le(s) contrat(s) avec un client
- Étape 2 - Identifier les obligations de performance du contrat
- Étape 3 - Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 - Attribuer le prix de la transaction aux obligations de performance du contrat
- Étape 5 - Comptabiliser les produits lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité satisfait à une obligation de performance

Le Groupe s'acquitte de ses obligations de performance principalement à un moment donné et les produits comptabilisés au titre des obligations de performance satisfaites au fil du temps ne sont pas significatifs. Ainsi, les produits sont généralement comptabilisés au moment de la vente, sans qu'il soit nécessaire de faire preuve d'un grand discernement pour déterminer le moment du transfert de contrôle.

Certains contrats conclus avec des clients contiennent une garantie limitée qui est comptabilisée conformément à l'IAS 37 (voir le principe comptable relative aux provisions). Si une réparation ou un remplacement n'est pas possible dans le cadre de la garantie, un remboursement intégral du prix du produit peut être accordé. Le passif lié au remboursement potentiel représente une contrepartie variable.

Selon IFRS 15.53, pour évaluer ce passif, le Groupe peut utiliser, au choix :

- La valeur attendue (somme des montants pondérés par les probabilités) ; ou
- Le montant le plus probable (généralement utilisé lorsque les résultats sont binaires).

La méthode utilisée ne résulte pas d'un choix comptable. La direction utilise la méthode qui, selon elle, permet d'évaluer le plus précisément possible le montant de la garantie compte tenu des termes du contrat. La méthode est appliquée de manière cohérente tout au long du contrat. Les contreparties variables sont limitées si nécessaire. La norme IFRS 15 exige qu'un produit ne soit inclus dans le chiffre d'affaires que s'il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'annulation significative de ce produit au cours des périodes futures.

Pour cette appréciation, la direction a pris en compte les critères suivants (qui ne sont pas exclusifs) :

- une sensibilité élevée du montant de la contrepartie à des facteurs hors de l'influence du Groupe ;
- l'impossibilité de résoudre avant une longue période, l'incertitude sur le montant de la contrepartie ;
- l'expérience du Groupe (ou d'autres données) avec des contrats similaires ;
- l'habitude du Groupe d'offrir un large éventail de concessions tarifaires ou de modifier les conditions de paiement de contrats similaires dans des circonstances similaires ; et
- le nombre et le panel de prix prévues par le contrat.

La décision de limiter ou non la contrepartie variable est considérée comme un jugement important, car le terme « hautement probable » n'est pas défini dans la norme IFRS 15 ; la direction considère que le terme « hautement probable » est nettement plus probable que « probable ».

- **Primer Design**

Primer Design Ltd conçoit, fabrique et distribue des kits de dépistage en temps réel et des réactifs dans le domaine des maladies infectieuses qui s'appuient sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ».

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client.

- **IT-IS International**

IT-IS International Ltd est une société de développement et de fabrication d'instruments de diagnostic basée au Royaume-Uni, spécialisée dans le développement de dispositifs PCR pour les industries de la biologie et des tests alimentaires.

Les produits sont comptabilisés à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle par le client.

- **Produits Lab21**

Lab21 Healthcare Ltd et Microgen Bioproducts Ltd développent, fabriquent et distribuent une large gamme de diagnostics in vitro à base de protéines pour les maladies infectieuses.

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client.

Microgen Bioproducts et Lab21 Healthcare ont cessé leurs activités au cours de l'année 2022 et sont traitées comme des activités abandonnées.

Fiscalité

L'impôt sur le résultat de la période comprend l'impôt courant et l'impôt différé.

- **Impôts courants**

L'impôt courant est calculé sur le bénéfice imposable de l'année. Le bénéfice imposable diffère du résultat net tel qu'il figure dans le compte de résultat car il exclut les éléments de produits ou de charges qui sont imposables ou déductibles sur d'autres années, et il exclut également les éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt courant du Groupe est calculé par application des taux d'imposition qui ont été en vigueur ou quasiment adoptés à la clôture de l'exercice.

Une provision est comptabilisée lorsque le montant de l'impôt est incertain mais qu'il est probable qu'il y aura une sortie de fonds future au profit d'une autorité fiscale. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation du montant à payer. L'évaluation est le résultat du jugement du Groupe, fondé sur l'avis de fiscalistes externes et sur l'expérience antérieure sur ces sujets.

- Impôts différés

L'impôt différé est calculé sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans l'état de la situation financière et leurs bases fiscales, et est comptabilisé selon une approche bilancielle avec application du report variable. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables et les actifs d'impôt différé sont constatés dans la mesure de la probabilité de disposer de bénéfices imposables sur lesquels imputer les différences temporelles déductibles. Ces actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire résulte de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale (autre que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une transaction qui n'affecte ni le résultat imposable ni le résultat comptable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporelles imposables liées à des investissements dans des filiales et des entreprises associées, ainsi qu'à des participations dans des coentreprises, sauf lorsque le Groupe est en mesure de contrôler le renversement de la différence temporelle et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles déductibles liées à ces investissements et participations ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'il y aura suffisamment de bénéfices imposables pour utiliser les avantages de ces différences temporelles dans un avenir proche.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il est probable que les bénéfices imposables ne seront plus suffisants pour permettre le recouvrement de tout ou partie de l'actif à court terme.

L'impôt différé est calculé aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'exercice au cours duquel le passif est réglé ou l'actif est réalisé, sur la base des lois fiscales et des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque le Groupe est en droit de compenser les passifs et actifs d'impôt courants et lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe entend de régler ses actifs et passifs d'impôt exigible sur une base nette.

Impôts courants et impôts différés de l'exercice

Les impôts courants et différés sont comptabilisés dans le compte de résultat, sauf lorsqu'ils se rapportent aux « Autres éléments du résultat global » ou aux variations des capitaux propres, auquel cas l'impôt courant et l'impôt différé sont également constatés dans les « Autres éléments du résultat global » ou en capitaux propres respectivement. Lorsque l'impôt exigible ou différé résulte de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'effet fiscal est inclus dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

Régime britannique de la Patent Box

Le régime britannique de la Patent Box est un taux spécial d'imposition des résultats des sociétés, très bas, utilisé pour encourager la recherche et le développement qui taxe les revenus des produits brevetés différemment des autres revenus. Le 30 mars 2022, Novacyt (plus précisément Primer Design Ltd) a reçu la confirmation que l'Office britannique de la propriété intellectuelle avait accordé le brevet clé (ORF1a/b), avec le numéro de brevet GB2593010. Cela signifie que le taux effectif d'imposition sur les bénéfices (ajustés en fonction de certaines règles) provenant de la vente de produits incorporant ce brevet est proche de 10 % au lieu du taux actuel de l'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni, qui est de 19 %.

Le taux d'imposition effectif est donné par le biais d'une déduction fiscale et, en raison de l'incertitude quant au moment précis de l'allègement fiscal dont dispose la société et de la complexité de la première demande, l'actif fiscal n'a pas été comptabilisé. L'actif ne sera comptabilisé que lorsque la direction pourra mesurer et prévoir de manière fiable le résultat d'une demande de Patent Box en termes de montant et de calendrier.

Crédits pour dépenses de recherche et développement

Primer Design Ltd et IT-IS International Ltd bénéficient d'un crédit de dépenses de R&D pour certaines de leurs activités de recherche. Le crédit d'impôt est calculé par exercice à hauteur de 13 % des dépenses réelles et figure dans le compte de résultat en regard des subventions publiques. Le crédit est imposable et la charge fiscale sur ce crédit est donc incluse dans la ligne fiscale du compte de résultat.

Bénéfice/perte par action

Le Groupe présente un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, y compris les options.

Éléments exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont les charges ou les produits qui, de l'avis du conseil d'administration, nécessitent une présentation séparée en raison de leur montant ou de leur rareté, et qui sont pris en compte pour la détermination du résultat d'exploitation dans le compte de résultat consolidé.

4. JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE DES ESTIMATIONS

Dans l'application des principes comptables du Groupe qui sont décrits dans la note 3, les administrateurs sont tenus de porter des jugements (autres que ceux impliquant des estimations) qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés et de faire des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement identifiables à partir d'autres sources. Les estimations et les hypothèses associées sont basées sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées en permanence. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'affecte que cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision affecte à la fois la période en cours et les périodes futures.

Jugements comptables critiques

- **Limitation des produits**

Les produits ne sont limités que s'il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'annulation significative à l'avenir. Le terme "hautement probable" n'est pas défini dans la norme IFRS 15 et il s'agit donc d'un jugement important que la direction doit exercer. Le montant de chiffre d'affaires lié à des obligations de performance satisfaites en 2020 auquel aucune limitation n'a été appliquée s'élève à 130 642 k€ et concerne le litige avec le DHSC. Des détails sont fournis dans la note 44.

- **Évaluation et durée de vie utile des immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles (à l'exception du goodwill) sont considérées comme ayant une durée de vie économique limitée. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée, qui est revue à chaque date de clôture. En cas de perte de valeur, une estimation de la valeur recouvrable de l'actif est effectuée.

Les principales immobilisations incorporelles nécessitant des estimations et des hypothèses sont les marques et les relations avec les clients identifiées à la suite de l'acquisition de Primer Design et de IT-IS International.

La valeur des immobilisations incorporelles est testée chaque fois qu'il existe des indices de dépréciation et réexaminée à chaque date de clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

- **Marques déposées**

La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie qui pourraient être générés par l'octroi d'une licence de la marque, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations disponibles sur des actifs comparables.

Les marques sont amorties de façon linéaire sur une période de neuf ans, soit leur durée de vie utile estimée. Elles font également l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Leur valeur recouvrable est déterminée à l'aide de prévisions de flux de trésorerie futurs. Le montant total des flux de trésorerie anticipés reflète la meilleure estimation par la direction des avantages et passifs futurs attendus de l'exploitation de la marque. Les estimations qui en résultent sont soumises à des hypothèses de taux d'actualisation, de pourcentage du chiffre d'affaires et de durée de vie.

La valeur comptable des marques au 31 décembre 2022 est de 791 k€ (2021 : 938 k€). La charge d'amortissement pour la période est de 156 k€ (2021 : 157 k€) et l'amortissement cumulé est de 636 k€ (2021 : 458 k€).

- **Relations avec les clients**

La valeur de ces actifs a été déterminée en actualisant la marge supplémentaire générée par les clients après rémunération des actifs contributifs.

Les relations avec les clients sont amorties de manière linéaire sur une période de neuf ans, soit leur durée d'utilité estimée. Elles font également l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Leur valeur recouvrable est déterminée sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie. Le montant total des flux futurs de trésorerie traduit la meilleure estimation par la direction des avantages et passifs futurs attendus des relations avec les clients. Les estimations qui en résultent sont soumises à des hypothèses concernant le taux d'actualisation, la marge supplémentaire générée par les clients après rémunération des actifs contributifs et les durées d'utilité.

La valeur comptable des relations clients au 31 décembre 2022 est de 1 888 k€ (2021 : 2 339 k€). La charge d'amortissement pour la période est de 501 k€ (2021 : 502 k€) et l'amortissement cumulé est de 2 733 k€ (2021 : 2 113 k€).

- **Impôts différés**

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est jugé probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels la différence temporaire correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont réexaminés à chaque date de clôture et décomptabilisés s'il est probable qu'il n'y aura plus des bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées.

Pour les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales reportées, le Groupe utilise une approche multicritères qui prend en compte le délai de récupération basé sur le plan stratégique, mais qui tient également compte de la stratégie de récupération à long terme des pertes fiscales dans chaque pays.

Les passifs d'impôt différé concernent les actifs acquis dans le cadre de l'acquisition d'IT-IS International et les déductions pour amortissement accéléré.

- **Créances commerciales et autres créances**

Une estimation des risques de non-encaissement basée sur les informations commerciales, les tendances économiques actuelles et la solvabilité des clients individuels est effectuée pour déterminer la nécessité d'une dépréciation au cas par cas. La direction exerce son jugement pour déterminer si une provision pour perte sur créance est nécessaire.

A la clôture de l'exercice, le Groupe avait des créances commerciales pour un total de 25 485 k€ sur lesquelles une provision pour perte de crédit de 214 k€ a été constituée. À la date de signature des états financiers, des créances d'un total de 23 957 k€ à la clôture, relatives à des produits livrés en 2020, restent impayées en raison du différend contractuel avec le « Department of Health and Social Care » (« DHSC ») (voir les notes 44 et 45). La direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que les soldes du 31 décembre 2022 soient recouvrables ; il s'agit d'un jugement important.

- **Provisions**

La valeur comptable des provisions aux 31 décembre 2022 et 2021 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Provisions pour remise en état des locaux	425	308
Provision pour litiges	157	157
Provisions pour garantie des produits	19 813	19 799
Total des provisions	20 395	20 264

- **Provisions pour remise en état des locaux**

La valeur de la provision nécessaire est déterminée par la direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience et, dans certains cas, des estimations d'experts. Lorsque ces obligations sont réglées, le montant des coûts ou des pénalités qui sont finalement encourus ou payés peut différer de manière significative des montants initialement provisionnés. Par conséquent, ces provisions sont régulièrement revues et peuvent avoir un impact sur les résultats futurs du Groupe.

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'indication à ce jour que les paramètres adoptés dans leur ensemble ne sont pas adaptés, et il n'existe aucun développement connu qui pourrait affecter de manière significative le montant de la provision.

- **Provisions pour garantie des produits**

La valeur de la provision nécessaire est déterminée par la direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience et, dans certains cas, d'estimations d'experts. Les provisions pour garantie des produits ne sont constituées que s'il est considéré comme probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire. La détermination de la

probabilité est un jugement important, en particulier dans le contexte du litige décrit dans les notes 44 et 45.

Principales sources d'incertitude des estimations

Le Groupe dispose d'un certain nombre de sources clés d'incertitude en matière d'estimation. Parmi ces éléments, seule l'évaluation du goodwill (voir note 16) est considérée comme susceptible de donner lieu à un ajustement significatif. Les autres domaines d'estimation ont été jugés non significatifs.

- **Évaluation du goodwill**

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. La valeur recouvrable du goodwill est déterminée principalement sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs. Le montant total des flux de trésorerie prévisionnels traduit la meilleure estimation par la direction des avantages et passifs futurs de l'UGT concernée. Les hypothèses utilisées et les estimations qui en résultent couvrent parfois des périodes très longues, compte tenu des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles associées à chaque UGT. Ces estimations sont notamment soumises à des hypothèses en termes de volumes, de prix de vente et de coûts de production associés, et de taux de change des devises dans lesquelles les ventes et les achats sont libellés. Elles dépendent également du taux d'actualisation utilisé pour chaque UGT.

La valeur du goodwill est testée chaque fois qu'il y a des indications de dépréciation et revue à chaque clôture annuelle, ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

La valeur comptable du goodwill dans l'état de la situation financière et la perte de valeur correspondante au cours de la période sont indiquées ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Goodwill Primer Design	6 384	6 053
Dépréciation cumulée du goodwill	-	-
Valeur nette	6 384	6 053
Goodwill IT-IS International	9 437	9 437
Dépréciation cumulée du goodwill	-9 175	-4 019
Valeur nette	262	5 418
Total du goodwill	6 646	11 471

Une analyse de sensibilité a été réalisée sur les valeurs de goodwill. La marge de fluctuation sur la valeur du goodwill de Primer Design est importante, mais celle associée à la valeur du goodwill d'IT-IS International est limitée, ce qui pourrait entraîner de futures dépréciations. L'analyse de sensibilité du goodwill est présentée dans la note 16.

- **Litiges**

Le Groupe peut être partie à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

La Direction du Groupe procède à la revue régulière des procédures en cours et de leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer les montants, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision reposent sur l'évaluation du risque au cas par cas, sur l'appréciation par la direction du caractère défavorable de l'issue de la procédure en question (probabilité) et sur la capacité d'estimer de manière fiable le montant correspondant.

5. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires par zone géographique :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Zone géographique		
Royaume-Uni	10 123	42 108
Europe (hors Royaume-Uni)	3 849	31 400
Amérique	4 481	8 829
Asie-Pacifique	1 852	8 638
Moyen-Orient	377	518
Afrique	358	1 110
Total chiffre d'affaires	21 040	92 603

Le chiffre d'affaires a baissé d'une année sur l'autre en raison de la diminution des ventes liées au COVID-19 due à la baisse de la demande de tests.

En 2021, des ventes de produits et de services ont été livrés et facturés au « DHSC » pour 40 861 k€ (hors TVA), qui font désormais partie du litige en cours. La direction a jugé que, conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », il n'est pas approprié à ce stade de comptabiliser en chiffre d'affaires les factures de vente adressées au client en 2021 qui font l'objet du litige. Toutefois, la direction reste déterminée à obtenir le paiement de ces produits et services.

Ce traitement comptable ne modifie pas la position juridique ou les droits du Groupe en ce qui concerne le litige avec le DHSC.

Une partie du chiffre d'affaires du Groupe est générée en devises étrangères (en particulier en euros et en dollars américains). Le Groupe ne s'est pas couvert contre le risque de change associé.

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique est présentée dans la note 6.

6. SEGMENTS OPERATIONNELS

- **Information sectorielle**

Conformément à la norme IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui s'engage dans des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et encourir des charges (y compris des produits et des charges liés à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le directeur général du groupe afin de prendre des décisions concernant l'affectation des ressources au segment et d'évaluer ses performances ; et
- pour laquelle des informations financières discrètes sont disponibles.

Le Groupe a identifié quatre segments opérationnels, dont les performances et les ressources sont suivies séparément. Suite à l'annonce par le Groupe de l'abandon des activités Microgen Bioproducts et Lab21 Healthcare au début de cette année, le segment Produits Lab21, qui est constitué de ces activités, est traité comme une activité abandonnée :

- **Primer Design**

Ce segment représente les activités de Primer Design Ltd, qui conçoit, fabrique et commercialise des réactifs et des kits de dépistage de certaines maladies infectieuses. Ces kits s'appuient sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ». La société est basée à Eastleigh, au Royaume-Uni.

- **IT-IS International**

Ce segment représente les activités d'IT-IS International Ltd, une société qui conçoit et fabrique des instruments de diagnostic spécialisée dans le développement de dispositifs PCR pour les sciences de la vie et l'industrie des tests alimentaires. La société est basée à Stokesley, au Royaume-Uni.

- **Produits Lab21**

Ce segment représente les activités de Produits Lab21, qui était un concepteur, fabricant et distributeur d'une large gamme de diagnostics in vitro à base de protéines pour la détection des maladies infectieuses. Il correspond à l'activité des sociétés Microgen Bioproducts Ltd et Lab21 Healthcare Ltd, toutes deux basées à Camberley, au Royaume-Uni. Comme ces entreprises ont cessé leurs activités en juin 2022, ce segment est traité comme une activité abandonnée.

- **Groupe**

Ce segment représente les coûts centraux du Groupe. Le cas échéant, les coûts sont refacturés aux unités opérationnelles individuelles par le biais d'un processus de refacturation des honoraires de services de gestion.

- **Éliminations inter-compagnies**

Il s'agit des transactions internes au Groupe qui n'ont pas été affectées à un secteur opérationnel individuel. Il ne s'agit pas d'un secteur distinct.

Le principal décideur opérationnel est le directeur général.

- **Effectifs**

L'effectif moyen par segment est présenté dans le tableau ci-dessous :

Segment	2022	2021
Primer Design	141	169
Produits Lab21	21	45
IT-IS International	31	38
Groupe	29	24
Effectif total	222	276

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique

○ Exercice clos le 31 décembre 2022

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Total
Zone géographique			
Royaume-Uni	10 051	72	10 123
Europe (hors Royaume-Uni)	3 372	477	3 849
Amérique	4 134	347	4 481
Asie-Pacifique	1 373	479	1 852
Moyen-Orient	347	30	377
Afrique	357	1	358
Total chiffre d'affaires	19 634	1 406	21 040

Il n'y a pas eu de ventes en France.

○ Exercice clos le 31 décembre 2021

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Total
Zone géographique			
Royaume-Uni	41 944	164	42 108
Europe (hors Royaume-Uni)	31 045	355	31 400
Amérique	8 047	782	8 829
Asie-Pacifique	7 262	1 376	8 638
Moyen-Orient	501	17	518
Afrique	1 053	57	1 110
Total chiffre d'affaires	89 852	2 751	92 603

Des ventes d'un montant total de 262 k€ ont été réalisées en France en 2021 présentées sur la ligne « Europe (hors Royaume-Uni) ».

Ventilation du résultat par secteur opérationnel

○ Exercice clos le 31 décembre 2022

Montants en k€	Primer Design	Produits Lab21	IT-IS International	Groupe	Eliminations intra-groupe	Total
Chiffre d'affaires	19 634	-	1 417	-	-11	21 040
Coût des ventes	-14 710	-	-2 026	-	1 442	-15 294
Frais de vente et de marketing	-4 231	-	-321	-274	-	-4 826
Recherche et développement	-4 458	-	-589	-	-	-5 047
Frais généraux et administratifs	-7 668	-	-1 046	-1 261	-	-9 975
Subventions gouvernementales	490	-	72	-	-	562
Résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement au vu du reporting de gestion	-10 943	-	-2 493	-1 535	1 431	-13 540
Dépréciation et amortissement	-1 699	-	-405	-44	33	-2 115
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	-12 642	-	-2 898	-1 579	1 464	-15 655

○ Exercice clos le 31 décembre 2021

Montants en k€	Primer Design	Produits Lab21	IT-IS International	Groupe	Eliminations intra-groupe	Total
Chiffre d'affaires	89 856	-	9 270	-	-6 523	92 603
Coût des ventes	-27 582	-	-5 131	-	4 106	-28 607
Coût des ventes - exceptionnel	-37 192	-	-3 984	-	5 406	-35 770
Frais de vente et de marketing	-5 659	-	-228	-338	-	-6 225
Recherche et développement	-4 148	-	-497	-	-	-4 645
Frais généraux et administratifs	-12 439	-	-1 493	-637	-	-14 569
Subventions gouvernementales	254	-	54	-	-	308
Résultat avant intérêts, impôts, dépréciation, amortissement et coût des ventes – exceptionnel au vu du reporting de gestion	40 282	-	1 975	-975	-2 417	38 865
Résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement au vu du reporting de gestion	3 090	-	-2 009	-975	2 989	3 095
Dépréciation et amortissement	-1 372	-	-404	-24	10	-1 790
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	1 718	-	-2 413	-999	2 999	1 305

Les actifs et les passifs ne sont pas suivis par le principal décideur opérationnel sur une base sectorielle et ne sont donc pas présentés dans ce document.

Conformément à la norme IFRS 5, les résultats du segment Produits Lab21 pour 2022 et 2021 ont été présentés sur une ligne distincte intitulée « Résultat des activités abandonnées », qui figure sous l'EBITDA. Aussi, tous les éléments de ce secteur opérationnel situés au-dessus de l'EBITDA ont une valeur nulle.

7. COUT DES VENTES

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Coût des stocks comptabilisé en charges	17 509	20 373
Variation de la provision pour stocks	-6 473	-10 404
Frais de transport	73	405
Coût de la main-d'œuvre directe de production	4 141	17 624
Garantie des produits	14	11
Autres charge	30	598
Total coût des ventes	15 294	28 607

Le coût total des ventes a baissé d'une année sur l'autre, parallèlement à la réduction des ventes.

En 2022, la provision pour stocks relative aux activités poursuivies a diminué d'un montant net de 6 473 k£ (2021 : 10 404 k£). Un grand nombre de produits, qui avaient été provisionnés auparavant, ont été passés en pertes en 2022. Cette charge a été comptabilisée sur la ligne « Coût des stocks comptabilisés en charges » et la provision pour stocks correspondante a été reprise.

La main-d'œuvre directe (y compris les coûts de sous-traitance) a diminué par rapport à l'exercice précédent en conséquence de la réduction de la production, pour s'aligner sur la baisse des ventes.

Une grande partie des stocks, qui avaient été provisionnés précédemment, a été passée en pertes au cours de l'année 2021. La charge a été comptabilisée sur la ligne « Coût des stocks comptabilisés en charges » et la provision pour stocks correspondante a été reprise.

8. COUT DES VENTES – EXCEPTIONNEL

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Coût des stocks comptabilisé en charges	-	4 802
Variation de la provision pour stocks	-	26 098
Coût de la main-d'œuvre directe de production	-	4 133
Autres charges	-	737
Total coût des ventes – exceptionnel	-	35 770

En 2022, aucune charge n'a été classée dans la rubrique « Coût des ventes – exceptionnel » en rapport avec le litige DHSC.

En raison du litige avec DHSC mentionné à la note 44, la direction a comptabilisé un certain nombre de charges ponctuelles et non récurrentes au titre du coût des ventes en 2021. Deux des principaux éléments sont une provision pour stocks de 26 098 k£, résultant de l'achat par le Groupe de stocks pour répondre à des commandes futures du DHSC qui ne se sont pas matérialisées, et la comptabilisation en charges de 6 884 k£ de stocks livrés au DHSC qui n'ont pas été payés. Ils font partie du litige contractuel en cours.

9. FRAIS DE VENTE, DE MARKETING ET DE DISTRIBUTION

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Frais de publicité	459	743
Frais de distribution	258	539
Rémunération des salariés et charges sociales	3 606	4 519
Frais de déplacement et de représentation	184	107
Autres frais de commercialisation et de marketing	319	317
Total frais de vente, de marketing et de distribution	4 826	6 225

Les frais de personnel ont diminué par rapport à l'exercice précédent grâce au programme de restructuration entrepris par le Groupe en 2022 pour réduire sa structure de coûts.

10. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Rémunération des salariés et charges sociales	2 704	2 756
Autres Charges	2 343	1 889
Total frais de recherche et de développement	5 047	4 645

Les autres dépenses comprennent des consommables de R&D, les coûts de développement non capitalisés et les dépenses de contrôle/assurance qualité qui ont soutenu le lancement et le développement de nouveaux produits.

11. FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Achats de matières premières et de fournitures non stockées	323	376
Paiements de loyers et assimilés	477	397
Entretien et réparations	370	499
Primes d'assurance	1 024	1 451
Frais juridiques et professionnels	1 622	2 404
Services bancaires	55	88
Rémunération des salariés et cotisations de sécurité sociale	5 144	7 890
Dépréciation et amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 115	1 790
Autres frais généraux et administratifs	960	1 464
Total des frais généraux et administratifs	12 090	16 359

Les frais juridiques et professionnels comprennent les honoraires des conseils, les frais d'audit et les frais juridiques.

Les coûts salariaux ont diminué d'une année sur l'autre, principalement en raison du programme de restructuration entrepris par le Groupe en 2022 pour réduire sa base de coûts.

La dépréciation et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté en 2022 en raison de l'effet annualisé de la déclaration de douze mois d'amortissement sur un certain nombre d'acquisitions d'actifs importants à la fin de l'année 2021.

Les autres frais généraux et administratifs comprennent des coûts tels que les tarifs de construction, les frais de réglementation et les dépenses informatiques. L'exercice 2021 comprend environ 500 000 livres sterling de dons caritatifs.

12. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Autres produits d'exploitation	-	65
Total autres produits d'exploitation	-	65
Dépréciation du goodwill de IT-IS International	-5 156	-4 019
Frais liés au litige contractuel avec le DHSC	-927	-802
Frais de restructuration	-1 255	-422
Frais d'acquisition	-325	-
Autres charges	-75	-43
Total autres charges d'exploitation	-7 738	-5 286

- **Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation en 2021 sont principalement liés au règlement d'une action en justice contre un tiers.

- **Autres charges d'exploitation**

Le goodwill associé à l'acquisition d'IT-IS International Ltd a été déprécié en 2022 et 2021 en raison de la diminution des flux de trésorerie prévisionnels.

Les coûts du litige contractuel DHSC concernent les frais juridiques et professionnels ainsi que les coûts de stockage des produits encourus dans le cadre du litige commercial en cours.

Les frais de restructuration ont augmenté en 2022 sous l'effet du programme de restructuration du Groupe.

Les frais d'acquisition comprennent principalement les coûts associés à des cibles potentielles de fusion et d'acquisition.

13. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Gains de change financiers	2 506	337
Actualisation des instruments financiers	3	33
Intérêts reçus des activités abandonnées	779	363
Autres produits financiers	681	54
Total produits financiers	3 969	787
Charges d'intérêts sur les passifs IFRS 16	-45	-66
Pertes de change financières	-139	-2 214
Actualisation des instruments financiers	-31	-54
Intérêts versés aux activités abandonnées	-413	-150
Autres charges financières	-1	-47
Total charges financières	-629	-2 531

Les gains et pertes de change sont dus à la réévaluation du passif du LTIP et des comptes bancaires et intra-groupe libellés en devises.

Les intérêts reçus des activités abandonnées ou versés à celles-ci correspondent aux intérêts sur les soldes intra-groupe avec Microgen Bioproducts Ltd et Lab21 Healthcare Ltd.

Les autres produits financiers correspondent aux intérêts perçus sur les soldes de trésorerie.

14. IMPOT SUR LE REVENU

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés appliqué aux bénéfices est de 19 %, soit le taux d'imposition applicable aux entreprises du Royaume-Uni pour l'exercice 2022 (la hausse du taux d'imposition à 25 % intervient au 1 avril 2023). Il était de 19 % pour l'exercice 2021.

L'imposition pour les autres juridictions (principalement la France) est calculée aux taux en vigueur dans les juridictions respectives.

La charge fiscale du Groupe est la somme du total de l'impôt courant et de l'impôt différé.

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Charge d'impôt courant		
(Charge) / produit d'impôt courant	-224	411
Charge d'impôt différé		
Charge d'impôt différé	-1 924	-760
Total charge d'impôt dans le compte de résultat	-2 148	-349

La charge d'impôt de chaque exercice peut être rapprochée de la perte avant impôt comme suit :

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Perte avant impôt	-20 053	-5 660
Impôt au taux de l'impôt britannique sur les sociétés (2022 et 2021 : 19 %)	3 810	1 075
Effet des différences de taux d'imposition des filiales opérant dans d'autres juridictions	95	115
Impact du changement du taux d'imposition pour le calcul de l'impôt différé	3 571	-
Effet des dépenses non déductibles et des revenus non imposables	-1 224	-822
Décomptabilisation des actifs d'impôts différés	-8 047	-
Variation des actifs d'impôts différés non comptabilisés	-287	-712
Autres ajustements	-66	-5
Total charge d'impôt	-2 148	-349

Au 31 décembre 2022, le Groupe dispose de pertes fiscales non utilisées d'un montant de 70 909 k£ (2021 : 9 432 k£) pouvant être imputées sur les bénéfices futurs concernés et leur période d'utilisation est illimitée.

L'essentiel des dépenses non déductibles en 2022 et 2021 est constitué de la dépréciation du goodwill.

Compléments d'information sur la charge fiscale

Le 30 mars 2022, Novacyt (plus précisément Primer Design Ltd) a reçu la confirmation que l'Office britannique de la propriété intellectuelle avait délivré le brevet clé (ORF1a/b), sous le numéro GB2593010. Cela signifie que le taux d'imposition effectif sur les bénéfices (ajustés en application de certaines règles) provenant de la vente de produits incorporant ce brevet est proche de 10 % plutôt que le taux actuel de l'impôt britannique sur les sociétés de 19 %.

Le taux d'imposition effectif est obtenu via une déduction fiscale et, en raison de l'incertitude quant au moment précis de l'allègement fiscal dont disposera la société et de la complexité de la première demande, aucun actif d'impôt n'a été comptabilisé. L'actif ne sera comptabilisé que lorsque la direction pourra mesurer et prévoir de manière fiable le résultat d'une demande de Patent Box en termes de valeur et de calendrier.

15. PERTE PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation et du nombre d'actions pouvant être émises à la suite de la conversion d'instruments financiers dilutifs. Au 31 décembre 2022, il n'y a pas d'instruments dilutifs en circulation.

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Perte nette attribuable aux actionnaires de la société	-25 730	-9 728
Impact des instruments dilutifs	-	-
Perte nette diluée attribuable aux actionnaires de la société	-25 730	-9 728
Nombre moyen pondéré d'actions	70 626 248	70 626 248
Impact des instruments dilutifs	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	70 626 248	70 626 248
Perte par action (£)	-0,36	-0,14
Perte diluée par action (£)	-0,36	-0,14
<i>Perte par action des activités poursuivies (£)</i>	<i>-0,31</i>	<i>-0,09</i>
<i>Perte diluée par action des activités poursuivies (£)</i>	<i>-0,31</i>	<i>-0,09</i>
<i>Perte par action des activités abandonnées (£)</i>	<i>-0,05</i>	<i>-0,05</i>
<i>Perte diluée par action des activités abandonnées (£)</i>	<i>-0,05</i>	<i>-0,05</i>

16. GOODWILL

Le goodwill est la différence constatée, lors de la consolidation d'une société, entre la juste valeur du prix d'achat de ses actions et les actifs nets acquis et les passifs repris, évalués conformément à la norme IFRS 3.

Coût	k€
Au 1 ^{er} janvier 2021	31 982
Différences de change	-1 624
Au 31 décembre 2021	30 358
Différences de change	1 144
Au 31 décembre 2022	31 502
Dépréciations cumulées	
Au 1 ^{er} janvier 2021	14 105
Dépréciation du goodwill d'IT-IS International	4 019
Dépréciation du goodwill de Produits Lab21	1 822
Différences de change	-1 059
Au 31 décembre 2021	18 887
Dépréciation du goodwill d'IT-IS International	5 156
Différences de change	813
Au 31 décembre 2022	24 856
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	17 877
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	11 471
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	6 646

Primer Design

Le test de dépréciation de l'UGT au 31 décembre 2022 a été réalisé en utilisant la méthode DCF, avec les hypothèses clés suivantes :

- Plan d'activité prévisionnel à 5 ans ;
- Extrapolation des flux de trésorerie au-delà de l'horizon de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1,5 % ; et
- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un investissement similaire, indépendamment des sources de financement, égal à 12,1 %.

La mise en œuvre de cette approche a démontré que la valeur d'utilité s'élevait à 36 112 k€, ce qui est supérieur à la valeur comptable de cet actif. Aucune dépréciation n'a donc été comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sensibilité de la valeur dérivée du modèle d'actualisation des flux de trésorerie aux modifications des hypothèses retenues pour l'acquisition de Primer Design

		Taux de croissance à l'infini						
		0,0%	0,5%	1,0%	1,5%	2,0%	2,5%	3,0%
Taux de CMPC	36 112							
	8,0%	53 908	57 323	61 226	65 729	70 983	77 192	84 643
	9,0%	46 640	49 233	52 151	55 457	59 236	63 597	68 684
	10,0%	40 857	42 880	45 127	47 639	50 465	53 667	57 327
	11,0%	36 153	37 765	39 538	41 498	43 675	46 109	48 846
	12,0%	32 258	33 565	34 991	36 553	38 272	40 171	42 281
	12,1%	31 905	33 186	34 583	36 112	37 792	39 646	41 705
	13,0%	28 983	30 059	31 225	32 493	33 875	35 389	37 055
	14,0%	26 196	27 093	28 059	29 103	30 233	31 462	32 802
	15,0%	23 797	24 553	25 363	26 233	27 171	28 183	29 279

Ce tableau de sensibilité présente les différentes valeurs d'entreprise en fonction des variations du taux d'actualisation (CMPC) et du taux de croissance à l'infini. L'analyse de sensibilité montre qu'une augmentation de 1 % du CMPC n'entraînerait pas la nécessité de déprécier le goodwill de Primer Design.

IT-IS International

Le test de dépréciation de l'UGT au 31 décembre 2022 a été réalisé en utilisant la méthode DCF, avec les hypothèses clés suivantes :

- Plan d'activité prévisionnel à 5 ans;
- Extrapolation des flux de trésorerie au-delà de l'horizon de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1,5 % ; et
- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un investissement similaire, indépendamment des sources de financement, égal à 12,1 %.

La mise en œuvre de cette approche a démontré que la valeur d'utilité s'élevait à 1 992 k€, ce qui est inférieur à la valeur comptable de cet actif. Une dépréciation a donc été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 résultant de prévisions de résultats futurs réduites.

Sensibilité de la valeur dérivée du modèle d'actualisation des flux de trésorerie aux modifications des hypothèses utilisées pour l'acquisition d'IT-IS International

		Taux de croissance à l'infini						
		0,0%	1,0%	1,25%	1,5%	1,75%	2,0%	3,0%
Taux de CMPC	1 992							
	8,0%	3 281	3 826	3 988	4 162	4 350	4 553	5 571
	9,0%	2 749	3 160	3 279	3 406	3 542	3 687	4 391
	10,0%	2 327	2 645	2 736	2 833	2 935	3 043	3 554
	11,0%	1 986	2 238	2 309	2 384	2 463	2 546	2 931
	12,0%	1 704	1 908	1 964	2 024	2 086	2 152	2 451
	12,1%	1 679	1 878	1 934	1 992	2 053	2 117	2 408
	13,0%	1 468	1 635	1 681	1 730	1 780	1 833	2 070
	14,0%	1 269	1 407	1 446	1 485	1 526	1 569	1 761
	15,0%	1 098	1 214	1 246	1 279	1 314	1 349	1 506

Ce tableau de sensibilité présente les différentes valeurs d'entreprise en fonction des variations du taux d'actualisation (CMPC) et du taux de croissance à l'infini. L'analyse de sensibilité montre qu'une augmentation de 1 % du CMPC n'entraînerait la nécessité de déprécier davantage le goodwill d'IT-IS International.

17. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Montants en k€	Relations clientèle	Marques	Frais de développement	Brevets	Autres	Total
Coût						
Au 1er janvier 2021	5 005	1 486	277	89	260	7 117
Acquisitions	-	-	-	300	30	330
Cessions / rebut	-313	-47	-	-5	-59	-424
Effet de change	-240	-43	-	-	-4	-287
Au 31 décembre 2021	4 452	1 396	277	384	227	6 736
Acquisitions	-	-	-	74	188	262
Cessions / rebut	-	-	-80	-149	-65	-294
Effet de change	169	31	-	-	1	201
Au 31 décembre 2022	4 621	1 427	197	309	351	6 905
Amortissement						
Au 1er janvier 2021	-2 055	-372	-153	-54	-228	-2 862
Amortissement de l'année	-502	-157	-55	-3	-21	-738
Cessions / rebut	313	47	-	-	55	415
Effet de change	131	24	-	-	4	159
Au 31 décembre 2021	-2 113	-458	-208	-57	-190	-3 026
Amortissement de l'année	-501	-156	-46	-21	-41	-765
Cessions / rebut	-	-	80	4	65	149
Effet de change	-119	-22	-	-	-1	-142
Au 31 décembre 2022	-2 733	-636	-174	-74	-167	-3 784
Valeur comptable nette						
Au 1er janvier 2021	2 950	1 114	124	35	32	4 255
Au 31 décembre 2021	2 339	938	69	327	37	3 710
Au 31 décembre 2022	1 888	791	23	235	184	3 121

18. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Montants en k€	Améliorations locatives	Installations et machines	Agencements et installations	Total
Coût				
Au 1er janvier 2021	877	1 793	762	3 432
Acquisitions	375	3 104	291	3 770
Cessions / rebut	-85	-270	-65	-420
Reclassements	127	-	-127	-
Au 31 décembre 2021	1 294	4 627	861	6 782
Acquisitions	31	93	32	156
Cessions / rebut	-575	-811	-380	-1 766
Au 31 décembre 2022	750	3 909	513	5 172
Amortissement				
Au 1er janvier 2021	-421	-971	-397	-1 789
Amortissements de l'exercice	-135	-518	-159	-812
Cessions / rebut	81	270	62	413
Reclassements	-9	-	9	-
Au 31 décembre 2021	-484	-1 219	-485	-2 188
Amortissements de l'exercice	-531	-866	-202	-1 599
Cessions / rebut	575	454	337	1 366
Au 31 décembre 2022	-440	-1 631	-350	-2 421
Valeur comptable nette				
Au 1er janvier 2021	456	822	365	1 643
Au 31 décembre 2021	810	3 408	376	4 594
Au 31 décembre 2022	310	2 278	163	2 751

Les cessions et mises au rebut en 2022 comprennent plus de 1 200 k€ d'immobilisations corporelles associées au site de Camberley qui a été libéré fin 2022, en raison de l'arrêt de l'activité Produits Lab21, et plus de 390 k€ d'équipements de laboratoire qui ne sont plus utilisés par le Groupe Novacyt.

19. DROITS D'UTILISATION

Montants en k€	Terrains et bâtiments	Installations et machines	Total
Coût			
Au 1er janvier 2021	2 745	54	2 799
Additions	148	-	148
Cessions / rebut	-225	-15	-240
Changement de méthode	-3	-	-3
Au 31 décembre 2021	2 665	39	2 704
Additions	153	8	161
Cessions / rebut	-1 359	-29	-1 388
Reclassements	10	-	10
Au 31 décembre 2022	1 469	18	1 487
Amortissement			
Au 1er janvier 2021	-507	-33	-540
Amortissements de l'exercice	-443	-10	-453
Cessions / rebut	67	12	79
Changement de méthode	-2	-	-2
Au 31 décembre 2021	-885	-31	-916
Amortissements de l'exercice	-1 415	-13	-1 428
Cessions / rebut	1 359	29	1 388
Reclassements	-10	-	-10
Au 31 décembre 2022	-951	-15	-966
Valeur comptable nette			
Au 1er janvier 2021	2 238	21	2 259
Au 31 décembre 2021	1 780	8	1 788
Au 31 décembre 2022	518	3	521

L'importante réduction de 2022 est due au fait que Microgen Bioproducts a négocié la restitution de ses installations louées de Watchmoor Point à Camberley. Cet accord négocié en 2022 a été soldé au début de 2023.

20. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des actifs et passifs d'impôts différés au cours de la période considérée :

Montants en k£	Amort. accélérés	Immos incorp.	Marge intra- groupe	Intéressement à long terme	Pertes fiscales reportabl es	Autres différences temp.	Total
Au 1er janvier 2021	-238	-489	897	2 125	-	-73	2 222
Dans le résultat des "Activités abandonnées"	-30	-	-	-	487	-	457
Dans la charge d'impôt du compte de résultat	-512	47	-569	-	170	104	-760
Au 31 décembre 2021	-780	-442	328	2 125	657	31	1 919
Dans le résultat des "Activités abandonnées"	68	-	-	-	-480	-	-412
Dans la charge d'impôt du compte de résultat	66	47	-328	-2 125	447	-31	-1 924
Au 31 décembre 2022	-646	-395	-	-	624	-	-417

Au 31 décembre 2022, les passifs d'impôt différé s'élevant à 646 k£ (2021 : 780 k£) sont générés par l'avantage fiscal sur les investissements en immobilisations, qui est obtenu en anticipation de l'amortissement des exercices futurs.

Au 31 décembre 2022, les passifs d'impôt différé s'élevant à 395 k£ (2021 : 442 k£) résultent de la comptabilisation des actifs incorporels liés à la marque et aux relations avec la clientèle dans le cadre de l'acquisition d'IT-IS International en octobre 2020.

Primer Design a comptabilisé un actif d'impôt différé de 624 k£ lié aux pertes fiscales reportées pour compenser son passif d'impôt différé de 624 k£ sur les déductions pour amortissement accéléré, ce qui laisse à Primer Design un solde net d'impôt différé de 0 £ à la date de clôture. Les autres actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2022, car ils pourraient ne pas être recouvrables à court terme.

Le solde de l'actif d'impôt différé de 2 125 k£ au 31 décembre 2021 est lié à la partie de la charge du plan d'incitation à long terme qui a été comptabilisée par Novacyt UK Holdings en 2020, mais qui n'a pas été déduite fiscalement jusqu'à son paiement effectif en 2022.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés comme suit dans l'état de la situation financière :

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Actifs d'impôts différés	624	3 141
Passifs d'impôts différés	-1 041	-1 222
Impôts différés nets (passifs) / actifs	-417	1 919

Le tableau suivant présente les actifs d'impôts différés non présentés dans l'état de la situation financière :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Novacyt SA	2 299	990
Novacyt UK Holdings	3 645	-
Lab21 Healthcare	-	1 368
IT-IS International	725	-
Primer Design	10 623	-
Total des actifs d'impôts différés non comptabilisés	17 293	2 358

21. STOCKS ET ENCOURS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Matières premières	8 562	19 382
Encours	2 854	3 350
Produits finis	3 404	7 831
Provisions pour dépréciation	-11 793	-19 102
Total stocks et encours de production	3 027	11 461

Le total des stocks et encours a diminué de manière significative depuis décembre 2021, principalement en raison de la provision, de la sortie du bilan des stocks périmés ou considérés comme excédentaires en raison de la baisse des prévisions de ventes futures liées au COVID-19.

Les provisions pour stocks ont diminué par suite de la sortie des stocks au cours de l'exercice 2022.

22. CREANCES COMMERCIALES ET AUTRES CREANCES

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Clients et comptes rattachés	25 485	30 279
Provision pour pertes de crédit attendues	-214	-89
Créances fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée	8 312	8 213
Créances sur cessions d'activités	69	66
Autres créances	10	30
Total créances clients et autres débiteurs	33 662	38 499

Les créances commerciales ont diminué depuis le 31 décembre 2021, parallèlement à la baisse du chiffre d'affaires.

Le solde des créances clients comprend une facture au DHSC de 23 957 k€ émise en décembre 2020, concernant des produits livrés en 2020, qui demeure impayée à la date de publication des comptes annuels. Le recouvrement de la facture dépend de l'issue du litige contractuel.

Au cours de l'année 2021, un total de 49 034 k€ (TVA comprise) de produits et services ont été livrés et facturés au DHSC, qui est désormais inclus dans le litige en cours. Étant donné que ces ventes n'ont pas été comptabilisées conformément à la norme IFRS 15, les produits, les créances clients et les éléments de TVA des transactions ont été annulés. Ce traitement comptable ne modifie pas la position juridique ou les droits du Groupe dans le cadre du litige avec le DHSC.

Le solde des "créances fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée" de 8 312 k€ concerne principalement la TVA payée au Royaume-Uni sur des factures de vente faisant l'objet d'un litige avec le DHSC. Comme ces ventes n'ont pas été comptabilisées conformément à la norme IFRS 15, les recettes, les créances commerciales et les éléments de TVA des transactions ont été annulés, ce qui a donné lieu à un solde débiteur de TVA.

Le solde des créances clients sont exigibles dans un délai d'un an. Lorsqu'une facture est échue depuis plus de 90 jours, il est considéré qu'elle ne sera probablement pas réglée. Aussi, ces factures sont intégralement provisionnées dans le cadre du modèle de perte de crédit attendue, sauf lorsque la direction a procédé à leur examen et en a jugé autrement.

L'évolution de la provision pour pertes de crédit attendues est présentée ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Solde à l'ouverture	89	160
Pertes de valeur comptabilisées	453	100
Pertes sur créances irrécouvrables	-14	-44
Reprises de provisions pour pertes de valeur	-157	-
Montants recouverts au cours de l'exercice	-157	-127
Solde à la clôture de l'exercice	214	89

La répartition par échéance des créances des clients est présentée ci-dessous :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Moins d'un mois	970	5 818
Entre un et trois mois	143	217
Entre trois mois et un an	121	24 200
Plus d'un an	24 251	44
Solde à la clôture de l'exercice	25 485	30 279

23. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET DEPOTS DE GARANTIE A COURT TERME

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Contrat de liquidité	51	61
Dépôts à court terme	183	12
Charges constatées d'avance	2 184	1 961
Total charges constatées d'avance et dépôt de garantie à court terme	2 418	2 034

Les charges payées d'avance comprennent l'assurance commerciale annuelle du Groupe, les loyers, les tarifs et les coûts de soutien payés d'avance. En outre, les charges payées d'avance 2022 comprennent les actions payées d'avance qui n'ont pas été livrées à la date de clôture.

24. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Trésorerie disponible	86 973	101 746
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	86 973	101 746

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et de caisse, les dépôts à vue et les comptes à terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois et dont un certain nombre est rémunéré.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est proche de la juste valeur.

25. DETTES DE LOCATION

Les tableaux suivants présentent les dettes de location comptabilisées au coût amorti.

- **Échéances**

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Dettes de location à court terme	609	424
Dettes de location à long terme	263	1 446
Total dettes de location	872	1 870

- **Variation des dettes de location en 2022 et 2021**

Montants en k£	Ouverture	Remboursement	Mouvements non monétaires	Fermeture
Variations 2021	2 378	-610	102	1 870
Variations 2022	1 870	-503	-495	872

La réduction du solde de la dette de location résulte principalement de la restitution par Microgen Bioproducts de ses installations louées de Watchmoor Point à Camberley. Cet accord négocié en 2022 a été soldé au début de 2023.

26. RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DES EMPRUNTS ET DES DETTES DE LOCATION AVEC LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Remboursements des dettes de location en 2022

Note 25 - Dettes de location	£'000
Variation des dettes de location en 2022 : remboursement	-503
Total des remboursements en 2022 selon la note 25	-503

Tableau des flux de trésorerie pour l'année 2022

Flux de trésorerie des activités de financement : remboursement des dettes de location	-503
Total des remboursements selon le tableau des flux de trésorerie	-503

Remboursement des dettes de location en 2021

Note 25 - Dettes de location	£'000
Variation des dettes de location en 2021 : remboursement	-610
Total des remboursements en 2021 selon la note 25	-610

Tableau des flux de trésorerie pour l'année 2021

Flux de trésorerie des activités de financement : remboursement des dettes de location	-610
Total des remboursements selon le tableau des flux de trésorerie	-610

27. COMPLEMENTS DE PRIX EVENTUELS

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Compléments de prix éventuels – part courante	-	836
Total passifs éventuels	-	836

La dernière tranche de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition d'IT-IS International a été réglée au cours de l'année 2022. Il n'y a plus de passif au 31 décembre 2022.

28. CREANCES FISCALES

Les principaux éléments constituant le solde des créances fiscales de 2022, soit 1 149 k£, sont les crédits de dépenses de recherche et de développement et les créances sur le report en arrière des pertes fiscales.

Le principal élément constituant le solde des créances fiscales au 31 décembre 2021 est lié à un paiement excédentaire de l'impôt sur les sociétés de 2020 d'un montant total d'environ 4 225 k £, que l'administration fiscale britannique a remboursé en mars 2022.

29. PROVISIONS

Le tableau ci-dessous présente la nature et l'évolution des provisions pour risques et charges pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 :

Montants en k€	Au 1er janvier 2022	Augment ation	Réduction	Autres mouvements	Reclasse ment	Au 31 décembre 2022
Remise en état des locaux	308	-	-	117	-330	95
Provisions à long terme	308	-	-	117	-330	95
Remise en état des locaux	-	-	-	-	330	330
Litiges	157	-	-	-	-	157
Garantie des produits	19 799	14	-	-	-	19 813
Provisions à court terme	19 956	14	-	-	330	20 300

Le tableau ci-dessous présente la nature et l'évolution des provisions pour risques et charges pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 :

Montants en k€	Au 1er janvier 2021	Augment ation	Réduction	Autres mouvements	Variation des taux de change	Au 31 décembre 2021
Remise en état des locaux	242	117	-67	16	-	308
Provisions à long terme	242	117	-67	16	-	308
Litiges	68	157	-65	-	-3	157
Garantie des produits	19 788	11	-	-	-	19 799
Provisions à court terme	19 856	168	-65	-	-3	19 956

Les dispositions couvrent principalement

- les charge liées aux litiges en cours;
- les frais de remise en état des locaux conformément aux contrats de location ; et
- les garanties produits.

Les provisions pour la remise en état des locaux sont une estimation des montants à payer pour couvrir les dégradations au terme des périodes de location, donc aux dates suivantes :

- Microgen Bioproducts Ltd : janvier 2023 (date de résiliation du bail) ;
- Primer Design Ltd : mai 2023 et novembre 2025, car les baux pour les deux sites ont des dates de fin différentes ;
- IT-IS International Ltd : décembre 2023 et septembre 2025, car les baux pour les deux sites ont des dates de fin différentes.

La provision pour les garanties d'assurance des produits est principalement liée à la notification d'une réclamation au titre de la garantie de produit déposée par le DHSC (voir notes 44 et 45). La direction a évalué la provision pour garantie des produits de la DHSC au 31 décembre 2021 et a estimé qu'elle était toujours appropriée au 31 décembre 2022.

30. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Dettes fournisseurs	278	1 363
Factures non parvenues	2 035	3 534
Dettes sociales	455	954
Dettes fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée	6	115
Autres dettes	13	11 224
Total fournisseurs et autres créditeurs	2 787	17 190

Les dettes fournisseurs et les factures non parvenues ont diminué en raison de la baisse des ventes.

Les autres dettes ont diminué en raison du règlement, en 2022, de toutes les dettes liées au plan d'intéressement à long terme 2017-2020.

31. AUTRES PASSIFS COURANTS

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Produits différés et acomptes reçus des clients	540	498
Total autres passifs courants	540	498

Les soldes ci-dessus se rapportent principalement aux acomptes versés par les clients avant la réception des produits.

32. AUTRES DETTES A LONG TERME

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Plan d'intéressement à long terme - Part non courante	50	-
Total autres dettes à long terme	50	-

Le solde à long terme des autres passifs 2022 concerne le plan LTIP 2022 à 2024 basé sur des actions.

33. CAPITAL SOCIAL

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le capital social de la société, d'un montant de 4 708 416,54 euros, était divisé en 70 626 248 actions d'une valeur nominale de 1/15e d'euro chacune.

Le capital social de la société se compose d'une seule catégorie d'actions. Toutes les actions en circulation ont été souscrites, appelées et payées.

	Montant du capital social £'000	Montant du capital social €'000	Valeur unitaire par action €	Nombre d'actions émis
Solde au 1er janvier 2021	4 053	4 708	0,07	70 626 248
Solde au 31 décembre 2021	4 053	4 708	0,07	70 626 248
Solde au 31 décembre 2022	4 053	4 708	0,07	70 626 248

34. PRIMES LIEES AU CAPITAL

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2021	50 671
Solde au 31 décembre 2021	50 671
Solde au 31 décembre 2022	50 671

35. AUTRES RESERVES

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2021	-2 036
Ecart de conversion	862
Solde au 31 décembre 2021	-1 174
Ecart de conversion	-843
Solde au 31 décembre 2022	-2 017

36. RESERVE « EQUITY »

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2021	1 155
Solde au 31 décembre 2021	1 155
Solde au 31 décembre 2022	1 155

Cette réserve représente la composante « capitaux propres » des options et des emprunts.

37. RESULTATS ACCUMULES

Montants en k€

Solde au 1er janvier 2021	96 916
Perte de l'exercice	-9 728
Solde au 31 décembre 2021	87 188
Perte de l'exercice	-25 730
Ajustement de la contribution LTIP	-13
Solde au 31 décembre 2022	61 445

38. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Au début de l'année 2022, Novacyt a débuté un examen stratégique de l'activité, dont celui des sociétés Microgen Bioproducts et Lab21 Healthcare afin d'étudier l'intérêt du maintien de plusieurs entités/noms de sociétés sous l'égide du Groupe Novacyt par rapport à un modèle d'entreprise et une marque simplifiés, ce qui, selon les administrateurs, pourrait avoir plus d'impact.

En avril 2022, Novacyt a annoncé son intention de mettre un terme à l'activité de ces deux sociétés et, à la fin du mois de juin 2022, elles avaient cessé leurs opérations commerciales.

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net du segment Produits Lab21 a été présenté sur la ligne "Perte des activités abandonnées" du compte de résultat consolidé .

Le tableau ci-dessous présente le détail de la perte générée par ces deux activités aux 31 décembre 2022 et 2021 :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Chiffre d'affaires	1 448	3 177
Coût des ventes	-1 102	-1 725
Marge brute	346	1 452
Frais de commercialisation, de marketing et de distribution	-320	-800
Frais de recherche et de développement	-22	-170
Frais généraux et administratifs	-3 059	-2 474
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	-3 055	-1 992
Autres charges d'exploitation	-290	-1 887
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	-3 345	-3 879
Produits financiers	1 181	192
Charges financières	-953	-482
Résultat avant impôt	-3 117	-4 169
(Charge) / produit d'impôt	-412	450
Résultat après impôt des activités abandonnées	-3 529	-3 719

39. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Perte de l'exercice	-25 730	-9 728
<i>Perte des activités abandonnées</i>	-3 529	-3 719
<i>Perte des activités poursuivies</i>	-22 201	-6 009
Ajustements pour :		
Amortissements, dépréciations et provisions	7 918	7 882
Élimination de l'effet de la désactualisation des compléments de prix éventuels	133	-17
Élimination des résultats de cession	543	75
Abandon du bail de Watchmoor Point (impact sans effet sur la trésorerie)	281	-
Charge / (produit) d'impôt sur le résultat	1 998	-409
Flux de trésorerie d'exploitation avant variations du besoin en fonds de roulement	-14 857	-2 197
Diminution des stocks (*)	8 434	18 427
Diminution des créances	4 625	42 754
Diminution des dettes	-15 624	-23 996
Flux de trésorerie d'exploitation	-17 422	34 988
Impôts encaissés / (payés)	4 223	-19 437
Frais financier	-530	138
Flux de trésorerie d'exploitation nets	-13 729	15 689
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées</i>	-1 955	2 180
<i>Flux de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</i>	-11 774	13 509

(*) La variation des stocks résulte des mouvements suivants :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Diminution de la valeur brute des stocks	15 743	2 392
Variation de la provision de stock	-7 309	16 035
Total variation de la valeur nette des stocks	8 434	18 427

Les détails de la variation de la provision pour stocks sont présentés dans les notes 7, 8 et 21.

40. CONTRATS DE LOCATION

En application de la norme IFRS 16, le Groupe a comptabilisé dans l'état de la situation financière des droits d'utilisation à l'actif et au passif des dettes de location.

Novacyt SA

Novacyt SA loue un petit bureau à Vélizy, sur une base mobile de 12 mois.

Primer Design Ltd

Les locaux loués à York House sont utilisés comme bureaux, entrepôts et laboratoires. La charge annuelle pour le site (avec les charges locatives) est maintenant de 311 584 £ par an, avec tous les baux courant jusqu'en novembre 2025.

En novembre 2020, l'entreprise a pris un nouveau bail sur un site voisin appelé « Unité A », principalement à des fins de stockage. La redevance annuelle pour le site (avec les charges) s'élève désormais à 146 750 £ par an, et le bail court jusqu'en mai 2023.

Microgen Bioproducts Ltd

Les locaux loués à Watchmoor Point avaient un usage mixte de bureaux, de stockage et de laboratoires. Le bail a commencé en mai 2017 et aurait duré jusqu'en mai 2032. Des clauses de révision du loyer étaient prévues en mai 2022 et 2027. La redevance annuelle pour le site s'élevait à 175 643 £ par an (charges comprises). Ce bail a été résilié en janvier 2023.

IT-IS International Ltd

Les locaux loués des unités 1, 3 et 4 de Wainstones Court ont un usage mixte de bureaux, de stockage et de production. Ce bail a débuté en octobre 2022 et se poursuivra jusqu'en septembre 2025. La redevance annuelle pour le site est de 31 500 £ par an (charges comprises).

En décembre 2020, l'entreprise a pris un nouveau bail sur un site voisin, MMC House, pour un usage mixte de bureaux, de stockage et de production. Le bail court jusqu'en décembre 2023, avec une charge annuelle de 60 000 £.

En septembre 2020, l'entreprise a pris un bail de 12 mois sur un site voisin, "Pulrose House", à des fins de production. Les frais annuels pour le site s'élevaient à 17 000 £ par an. Le bail n'a pas été renouvelé après la période initiale de 12 mois.

Le tableau ci-dessous présente l'impact des baux dans le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie consolidés des exercices 2022 et 2021 :

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Sorties de trésorerie pour les contrats de location comptabilisés conformément à la norme IFRS 16.	503	610
Charges liées aux contrats de location à court terme ou sur des biens de faible valeur	530	445
Total sorties de trésorerie pour les contrats de location	1 033	1 055

41. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion du risque de capital

Le Groupe gère son financement afin de s'assurer que les entités du Groupe seront en mesure de continuer leurs activités tout en maximisant le rendement pour les actionnaires, à travers l'optimisation de la répartition entre les financements par emprunt et les capitaux propres. La stratégie globale du Groupe est de garantir un fonds de roulement suffisant pour optimiser la performance de l'entreprise.

La structure de financement du Groupe se compose de l'endettement financier net (emprunts après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) et des capitaux propres du Groupe (capital émis, réserves et bénéfices non distribués présentés dans les notes 33 à 37).

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence extérieure en matière de financement.

Le Groupe porte une attention particulière à la gestion de la trésorerie, qui fait l'objet d'un examen régulier par le directeur financier du Groupe et le responsable financier. La structure du financement est également examinée et gérée régulièrement par le directeur financier et le directeur général.

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement à la fin de l'année est le suivant :

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Endettement (dettes de location)	872	1 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie	86 973	101 746
(Trésorerie) / dette nette	-86 101	-99 876
Capitaux propres	115 216	141 815
Ratio (trésorerie) / dette nette sur fonds propres	-75%	-70%

L'endettement comprend les emprunts à court et long terme et les dettes de location (à l'exclusion des produits dérivés et des garanties financière), comme indiqué dans les notes 25 et 26.

Pour les deux exercices 2022 et 2021, la dette figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte aux dettes de location selon la norme IFRS 16.

Les capitaux propres comprennent l'ensemble du capital, des primes et des réserves du Groupe qui sont gérés comme du capital.

Principales méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe (y compris les critères de comptabilisation, les bases d'évaluation et les règles de comptabilisation des produits et des charges) pour chaque catégorie d'actif financier, de passif financier et d'instrument de capitaux propres sont présentés dans la note 3.

Catégories d'instruments financiers

Montants en k€	Exercice clos 31 décembre 2022	Exercice clos 31 décembre 2021
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	86 973	101 746
Placements et créances à court terme	25 359	30 439
Passifs financiers		
Juste valeur par le biais du compte de résultat	-	836
Coût amorti	3 710	17 991

Objectifs de la gestion des risques financiers

La fonction financière du Groupe est responsable de la gestion des risques financiers liés au fonctionnement de l'entreprise. Ces risques comprennent le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Si un risque important est identifié, le Groupe cherchera à l'atténuer par des mesures appropriées, telles que la couverture des fluctuations de change.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés complexes pour réduire son exposition au risque économique.

Risque de marché

Les activités du Groupe l'exposent principalement aux risques financiers liés aux variations des taux de change.

L'exposition du Groupe aux risques de marché et la manière dont ces risques sont gérés et évalués n'ont pas changé.

Gestion du risque de change

Le Groupe réalise des opérations en devises étrangères ; par conséquent, il s'expose aux fluctuations de taux de change. L'exposition aux fluctuations de taux de change n'est pas gérée au moyen de contrats de change à terme sur devises.

Les valeurs comptables des actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère à la date de clôture sont les suivantes :

Montants en k€	Actifs et passifs libellés en EUR		Actifs et passifs libellés en USD	
	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Actifs	17 395	15 028	5 151	9 100
Passif	-2 063	-1 419	-8	-39
Exposition nette	15 332	13 609	5 143	9 061

Analyse de sensibilité des devises étrangères

Le Groupe est principalement exposé aux variations de l'euro et du dollar américain.

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation et à une diminution de 5 % de la livre sterling par rapport aux devises étrangères concernées. Le chiffre de 5 % représente l'évaluation par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change. L'analyse de sensibilité ne porte que sur les éléments monétaires en cours libellés en devises étrangères et ajuste leur conversion à la fin de la période pour tenir compte d'une variation de 5 % des taux de change. L'analyse de sensibilité inclut les prêts externes ainsi que les prêts aux opérations étrangères au sein du Groupe lorsque le prêt est libellé dans une devise autre que celle du prêteur ou de l'emprunteur. Un chiffre positif ci-dessous indique une augmentation du bénéfice et des fonds propres.

Montants en k€	Actif net et passif	
	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
EUR	15 332	13 609
Taux de conversion	1,12932	1,19107
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-730	-648
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	807	716
USD	5 143	9 061
Taux de conversion	1,20582	1,34894
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-245	-431
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	271	477

Montants en k€	Compte de résultat	
	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
EUR	1 932	6 854
Taux de conversion	1,17319	1,16307
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-161	-169
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	26	534
USD	3 020	5 871
Taux de conversion	1,23697	1,37566
Impact du renforcement de la livre sterling : FX + 5%	-216	-392
Impact de l'affaiblissement de la livre sterling : FX - 5%	79	185

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'est pas endetté et n'est donc pas exposé à un risque de taux d'intérêt significatif.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque le risque de défaillance d'une contrepartie relativement à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière pour le Groupe. La politique adoptée par le Groupe consiste à traiter uniquement avec des contreparties solvables, et à obtenir des garanties suffisantes, le cas échéant, afin de minimiser le risque de perte financière résultant de défaillances. Le Groupe utilise des informations financières publiquement disponibles ainsi que ses propres données commerciales pour estimer les niveaux de risques des clients importants. L'exposition du Groupe et les notations de crédit de ses contreparties sont constamment surveillées et la valeur totale des opérations conclues est répartie entre des contreparties approuvées.

Le Groupe utilise des organismes de recouvrement de créances ainsi que, en dernier ressort, des programmes soutenus par l'État pour le recouvrement de créances anciennes.

Les créances commerciales se composent généralement d'un grand nombre de clients, répartis dans diverses zones géographiques. La situation financière des créances fait l'objet d'une évaluation permanente et, le cas échéant, une assurance de garantie de crédit est souscrite.

Le risque de crédit sur les liquidités est limité car les contreparties sont des banques bénéficiant de notations de crédit élevées attribuées par des agences de notation internationales.

La valeur comptable des actifs financiers qui figurent dans les comptes, nette des pertes de valeur, représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit, étant donné qu'aucune garantie ou autre renforcement de crédit n'est détenu.

Dépendance à l'égard des principaux clients et risque de concentration

En 2022, le Groupe n'était pas dépendant d'un client en particulier et il n'y avait pas de clients générant des ventes représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires.

En 2021, le chiffre d'affaires de Primer Design comprenait environ 9 702 k€ provenant des ventes au plus grand client du Groupe. Aucun autre client n'a contribué à hauteur de 10 % ou plus au chiffre d'affaires du Groupe en 2021.

Une seule contrepartie constitue 94 % des créances commerciales, avec laquelle il existe un litige contractuel, comme indiqué dans la note 44. La direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que les créances au 31 décembre 2022 soient recouvrables.

Gestion du risque de liquidité

La responsabilité ultime de la gestion du risque de liquidité incombe au conseil d'administration, qui a établi un cadre approprié de gestion du risque de liquidité pour la gestion des besoins de financement et de gestion des liquidités à court, moyen et long terme du Groupe. Le Groupe gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant continuellement les flux de trésorerie prévus et réels, et en faisant correspondre les profils de maturité des actifs et des passifs financiers.

Tableaux des risques de liquidité et d'intérêt

Le tableau ci-dessous détaille les échéances contractuelles futures des passifs financiers non dérivés du Groupe pour lesquels des échéanciers de remboursement sont prévus. Le tableau a été établi sur la base des flux de trésorerie non actualisés des passifs financiers en fonction de la date la plus proche à laquelle le Groupe peut être tenu de payer. Le tableau comprend à la fois les flux de trésorerie liés aux intérêts et au principal.

	Taux d'intérêt effectif	Moins d'un mois	1-3 mois	3 mois à 1 an	1-5 ans	5+ ans	Total
	%	k€	k€	k€	k€	k€	k€
31 décembre 2022							
Instruments à taux d'intérêt variable		-	-	-	-	-	-
Instruments à taux d'intérêt fixe	1,2	634	63	231	315	-	1 243
31 décembre 2021							
Instruments à taux d'intérêt variable		-	-	-	-	-	-
Instruments à taux d'intérêt fixe	1,2	1 408	91	11 638	1 086	859	15 082

Le tableau suivant détaille la maturité prévue des actifs financiers non dérivés du Groupe. Le tableau ci-dessous a été préparé sur la base des échéances contractuelles non actualisées des actifs financiers, y compris les intérêts qui seront perçus sur ces actifs. La prise en compte d'informations sur les actifs financiers non dérivés est nécessaire pour comprendre la gestion du risque de liquidité du Groupe, étant donné que la liquidité est gérée sur la base de l'actif et du passif nets.

	Taux d'intérêt effectif	Moins d'un mois	1-3 mois	3 mois à 1 an	1-5 ans	Total
	%	£'000	£'000	£'000	£'000	£'000
31 décembre 2022						
Sans intérêt	-	8	1 040	112	24 393	25 553
Instruments à taux d'intérêt variable	0,7	86 973	-	-	-	86 973
31 décembre 2021						
Sans intérêt	-	5 737	278	24 296	188	30 499
Instruments à taux d'intérêt variable	0,1	101 746	-	-	-	101 746

Évaluation de la juste valeur

Les informations présentées ci-dessous expliquent comment le Groupe détermine la juste valeur de divers actifs et passifs financiers.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale, regroupés dans les niveaux 1 à 3 selon le degré d'observabilité de la juste valeur :

- Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 sont celles qui sont dérivées des cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont dérivées de données autres que les cours mentionnés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire sous forme de prix), soit indirectement (c'est-à-dire dérivées de prix) ; et
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 sont celles qui sont dérivées de techniques d'évaluation qui incluent des données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

Juste valeur des actifs et passifs financiers du Groupe qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente

Certains actifs et passifs financiers du Groupe sont évalués à leur juste valeur à la clôture de chaque exercice. Le tableau suivant fournit des informations sur la manière dont la juste valeur de ces actifs et passifs financiers est déterminée (en particulier, la (les) technique(s) d'évaluation et les données utilisées).

Actifs financiers / passifs financiers	Juste valeur au		Hiérarchie de la juste valeur	Technique(s) d'évaluation et données clés	Données non observables significatives	Relation entre les données non observables et la juste valeur
	31/12/22	31/12/21				
1) Complément de prix éventuel lié à l'acquisition d'IT-IS International (part à court terme et à long terme)	-	836	2	Paiements effectués en septembre 2021 et octobre 2022.		

Mesures de la juste valeur comptabilisées dans l'état de la situation financière

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers à la JVTPL				
Dettes liées à l'acquisition d'actions	-	-	-	-
Total des passifs à la JVTPL	-	-	-	-

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers à la JVTPL				
Dettes liées à l'acquisition d'actions	-	836	-	836
Total des passifs à la JVTPL	-	836	-	836

Il n'y a pas eu de transferts entre niveaux pendant l'année en cours ou l'année précédente.

Le tableau ci-dessus n'indique que la juste valeur des passifs financiers, car la juste valeur des actifs financiers concernés n'est pas sensiblement différente de leur valeur comptable.

Juste valeur des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur (mais pour lesquels des informations sur la juste valeur sont requises)

Il n'y a pas de passifs financiers dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 ou au 31 décembre 2021 qui ne sont pas évalués à la juste valeur mais pour lesquels la juste valeur doit être indiquée.

42. PARTIES LIEES

Les parties liées à Novacyt SA sont :

- les directeurs, dont la rémunération est indiquée ci-dessous ; et
- les administrateurs de Novacyt SA.

Rémunération des principaux dirigeants

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Rémunération fixe et véhicules de fonction	1 605	2 176
Rémunération variable	15	590
Cotisations de sécurité sociale	224	412
Contributions aux régimes complémentaires de retraite	26	48
Indemnités de fin de contrat	-	371
Plan d'intéressement à long terme	17	-
Total rémunérations des dirigeants	1 887	3 597

Rémunération globale des administrateurs

Montants en k€	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Rémunération fixe et véhicules de fonction	988	897
Rémunération variable	-	350
Cotisations de sécurité sociale	155	181
Contributions aux régimes complémentaires de retraite	-	11
Honoraires	38	32
Rémunération totale	1 181	1 471

Les transactions avec les parties liées ont été effectuées à des conditions équivalentes à celles qui prévalent dans les transactions effectuées dans des conditions de concurrence normale.

43. FRAIS D'AUDIT

Montants en k£	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Honoraires dus au commissaire aux comptes de la société et de ses associés au titre de l'audit		
Audit des états financiers par le Groupe	67	103
Audit des états financiers des filiales de la Société	200	260
Total des honoraires relatifs aux audits	267	363
Honoraires dus au commissaire aux comptes de la société et à ses associés pour des services non liés à l'audit		
Services d'assurance liés à l'audit	-	-
Autres services	-	5
Total des honoraires relatifs aux services autres que l'audit	-	5

Les provisions des honoraires d'audit comptabilisées en 2021 ont été surévaluées, ce qui s'est régularisé en 2022.

44. PASSIFS EVENTUELS

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a reçu la notification d'un différend contractuel entre sa filiale, Primer Design Ltd, et le « DHSC » concernant les obligations de performance relatives à des ventes d'un montant total de 129 125 k£ sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au cours de l'année 2021, des produits et services supplémentaires ont été livrés et facturés au « DHSC » pour un total de 49 034 k£ (TVA comprise), qui ont par la suite été inclus dans le cadre du litige en cours. La direction a jugé que, conformément à la norme IFRS 15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », il n'était pas approprié, à ce stade du litige, de comptabiliser en chiffre d'affaires les factures de vente adressées au client en 2021 qui faisaient l'objet d'un litige. Toutefois, la direction reste déterminée à obtenir le paiement de ces biens et services.

Le paiement de 23 957 k£ de factures concernant des produits livrés en 2020 reste en suspens à la date de publication des comptes annuels et le recouvrement de la dette dépend de l'issue du litige.

Le 25 avril 2022, des poursuites judiciaires ont été engagées contre Novacyt SA et Primer Design Ltd pour des montants payés à Primer Design Ltd par le « DHSC », d'un montant total de 134 635 k£ (TVA incluse). Ce montant correspond à 132 814 k£ (TVA incluse) de ventes de réactifs sur un montant total contesté de 154 950 k£ (129 125 k£ hors TVA comme indiqué précédemment), plus 1 821 k£ (1 517 k£ hors TVA) d'instruments q16 qui ont été ajoutés au litige. Cela porte le total du chiffre d'affaires 2020 contesté à 130 642 k£.

Le 15 juin 2022, Novacyt et Primer Design Ltd ont présenté une défense contre la réclamation reçue le 25 avril 2022, et Primer Design Ltd a déposé une demande reconventionnelle d'environ 81 500 k£, intérêts et TVA compris, à l'encontre du « DHSC ».

Le Groupe maintient son engagement à défendre l'affaire et à faire valoir ses droits contractuels, y compris à recouvrer les sommes dues par le DHSC.

La direction a examiné la situation au 31 décembre 2022 et estime qu'elle reflète correctement le différend commercial actuel.

La direction et le conseil d'administration ont examiné la provision pour garantie des produits d'un montant total de 19 753 k£ comptabilisée en 2020 dans le cadre du litige avec le DHSC et ont estimé qu'elle restait appropriée au 31 décembre 2022.

45. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA DATE DU BILAN

Le 30 janvier 2023, Novacyt a annoncé que la Haute Cour du Royaume-Uni avait ordonné à Novacyt que l'audience de l'affaire entre Primer Design Ltd / Novacyt SA et le DHSC soit fixée au 10 juin 2024. Elle devrait durer 16 jours.